Décembre 2016/Janvier 2017 - N° 56/57

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Envoyer de l'argent au Cameroun

Les possibilités se multiplient !

Entretien avec l'économiste Babissakana : Où va l'économie camerounaise ?

StopBlaBlaCam 7 rumeurs et idées reçues : qui dit vrai ? qui dit faux ?

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Les bons points de la messagerie financière

Le marché du transfert d'argent est entré dans une phase si fortement active et hyper concurrentielle qu'aucun des opérateurs du secteur financier ne veut être absent. Les perspectives sont nombreuses et les retombées suscitent une convoitise de divers acteurs issus des secteurs variés. L'objectif est de gagner des parts de marché face aux traditionnelles sociétés de service de transfert d'argent.

Le Cameroun occupe le haut du classement en ce qui concerne le volume de transfert de la diaspora, le chiffre est éloquent et traduit la vitalité et le dynamisme du secteur. Les statistiques de la Banque mondiale font état de plus 150 milliards de francs CFA, la somme des fonds transférés par la diaspora camerounaise vers le Cameroun. Cette vitalité du secteur est également intra-muros et extra-muros, avec l'entrée en course des opérateurs de téléphonie mobile et les start-up, qui ont bousculé et opéré une mue du secteur à coup d'innovations et de solutions des services pour mobile money. La course effrénée pour la conquête de ce marché via le téléphone portable est vaste et énorme, elle s'adosse à l'expansion du téléphone portable.

Force est de constater qu'au-delà du marché local, la perspective du développement du marché Nord-Sud via des solutions digitales ouvre d'autres pistes de croissance du chiffre d'affaires et permettra de réduire la fracture sociale sans pour autant tenir compte de la gouvernance pays ou des aléas économiques locaux, mais en se basant sur la légendaire solidarité africaine à l'attachement familial et sur la contribution du bien-être de celle-ci à diminuer la pauvreté. Ces éléments en font l'un des maillons forts de ce marché futur et une niche financière à exploiter. Ce marché concurrentiel est profitable aux clients, avec ses tarifs avantageux, et la souplesse dans les échanges reste à développer et à innover. Le marché vaste des transferts d'argent entre le Cameroun et sa diaspora connaîtra à coup sûr, sous peu, une accélération fulgurante en terme de croissance.

Vous avez certainement remarqué un encart spécial dans ce numéro, des pages dédiées à nos publications du site *Stopblablacam.com* qui est un prolongement du traitement à notre manière de l'information, en vous faisant participer à la construction ou la déconstruction des idées reçues, des rumeurs et autres, tout en vous donnant la bonne information et en faisant de vous un acteur de la vérité. Ce site vous est lui aussi destiné…

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Le transfert d'argent paye cash !

09 • Plus de 150 milliards FCFA transférés au Cameroun par la diaspora en 2015

10 • Avec Squares Union, « *le transfert d'argent vers le Cameroun est au prix unique de 5,99 dollars* »

11 • Chez les opérateurs nationaux, la concurrence est plus que rude

11 • Afrimarket innove avec ses transferts « *Cash to Goods* »

12 • La COBAC dénonce la surfacturation des commissions sur les transferts d'argent dans le secteur de la microfinance

12 • Plus de 220 opérateurs illégaux dans le secteur de la messagerie et du transfert d'argent

13 • Catherine Wines : « *La diaspora camerounaise effectue des milliers de transferts d'argent chaque mois via WorldRemit* »

17 • A partir du Cameroun, Attijariwafa veut conquérir le marché du transfert d'argent en Afrique centrale

17 • Banque Atlantique internationalise les transferts d'argent grâce à ses guichets automatiques

INTERVIEW

20 • Babissakana : « *Le Cameroun a irrémédiablement besoin d'une capacité minimale de 4000 à 5000 MW à l'horizon 2020* »

LEADER DU MOIS

66 • Le Camerounais Janvier Litse nommé directeur général du Bureau régional Afrique de l'Ouest de la BAD

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Mamadou CISSÉ, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Nils COUTURIER, Thomas ROBERT

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 24-32

FINANCE P 33-38

AGRO P 39-41

INFRASTRUCTURES P 42

ENERGIE P 43-47

MINES P 48-49

INDUSTRIE P 50-51

TRANSPORTS P 52

TIC & TELECOM P 53-55

SERVICES P 56-57

STOP BLABLA CAM www.stopblablacam.com P 58-65

Rumeurs, idées reçues, clichés, superstitions, légende : qui dit vrai ? qui dit faux ?

CASTING

LAURENT SERGE ETOUNDI NGOA

Le gouvernement camerounais, via le Ministère des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat, a officiellement lancé, le 20 octobre 2016, une galerie virtuelle. Cette initiative vise à capitaliser sur les opportunités qu'offre l'internet, afin de faire la promotion de l'artisanat camerounais dans le monde. Selon le ministre Laurent Serge Etoundi Ngoa, les produits à exposer dans cette galerie numérique devront préalablement être présentés dans les centres artisanaux installés dans les dix régions du pays.
A charge ensuite aux experts installés dans lesdits centres de sélectionner les produits méritants et de les mettre à la disposition d'éventuels acquéreurs via la toile. Dans un premier temps, a-t-on appris, seuls les centres artisanaux de Yaoundé et de Limbé pourront avoir accès à cette galerie. Les autres structures du même type seront connectées progressivement.

LOUIS PAUL MOTAZÉ

L'unité de montage de tracteurs indiens de la marque Sonalika, construite dans la ville d'Ebolowa, la capitale régionale du Sud du Cameroun, est déjà opérationnelle. Elle permet à ce jour de monter cinq tracteurs par jour, a-t-on appris au cours d'une récente visite sur le terrain du ministre camerounais de l'Economie, Louis Paul Motazé.
Ce membre du gouvernement a d'ailleurs recommandé que les tracteurs sortis de cette usine soient rapidement essayés dans des champs expérimentaux, afin que d'éventuelles défaillances puissent être corrigées avant leur mise sur le marché local et sous-régional. Cette unité de montage est financée par le gouvernement camerounais, qui ambitionne ainsi de favoriser une plus grande mécanisation de l'agriculture locale.

LUC MAGLOIRE MBARGA ATANGANA

Le Ministère camerounais du commerce a organisé, du 19 au 23 octobre 2016 à Moscou, la toute première édition des Journées économiques camerounaises en Russie. Cette initiative, souligne-t-on dans ce département ministériel, vise à permettre aux opérateurs économiques locaux de conquérir de nouveaux débouchés.
Aussi, au cours du séjour moscovite de la délégation camerounaise, le ministre Mbarga Atangana, qui s'exprimait devant une centaine d'opérateurs économiques russes et autres diplomates de pays étrangers, en a-t-il profité pour présenter les opportunités dont recèle le Cameroun. Il a de ce point de vue rappelé la position stratégique du pays, qui est situé au carrefour d'un marché de 300 millions de consommateurs (les dix pays de la CEEAC ainsi que le Nigeria).

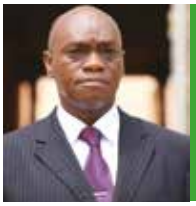

HENRI EYÉBÉ AYISSI

Une délégation de quatre membres du gouvernement camerounais, à la tête de laquelle se trouvait le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Henri Eyebé Ayissi, vient de séjourner dans la ville de Maroua, la capitale régionale de l'Extrême-Nord, afin de mobiliser les jeunes de cette partie du Cameroun autour des activités agro-pastorales.
Au cours de cette rencontre, le gouvernement a une nouvelle fois présenté la palette de projets publics mise en place pour encourager le développement d'activités agro-pastorales au Cameroun. « *Au lieu d'attendre que des jeunes viennent s'informer auprès de nos services, nous avons choisi d'aller à leur rencontre pour leur porter la bonne nouvelle sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement qui existent* », a indiqué le ministre Eyébé Ayissi.

ERNEST GBWABOUBOU

Le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Ernest Gbwaboubou, vient de signer avec huit entreprises locales des conventions donnant droit aux avantages prévus par la Loi fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, qui accorde aux bénéficiaires différentes exonérations d'une durée allant de cinq à dix ans.
Porteurs de projets dans des secteurs aussi variés que la fabrication de produits chimiques, l'industrie cosmétique, l'agroalimentaire, la production de savon de ménage ou encore de boissons etc., ces entreprises créeront officiellement 1220 emplois pour des investissements globaux atteignant 32 milliards de francs CFA, a-t-on appris officiellement.

WILLIAM AURÉLIEN ETÉKI MBOUMOUA

Le diplomate camerounais William Aurélien Etéki Mboumoua, décédé à l'âge de 83 ans des suites d'une maladie le mercredi 26 octobre 2016 à Yaoundé, la capitale du pays, a été inhumé le samedi 26 novembre 2016 dans son village, situé dans la région du Littoral du Cameroun.
La dépouille de ce haut commis de l'Etat, qui fut ministre des Affaires étrangères de son pays et secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devenue Union africaine (UA), a été levée le 24 novembre 2016 à Yaoundé en présence de plusieurs membres du gouvernement. Depuis son départ de la fonction publique, M. Etéki Mboumoua avait assuré, jusqu'à son décès en octobre dernier, les fonctions de président de la Croix-Rouge camerounaise.

Le transfert d'argent paye cash !

Depuis quelques années, le marché du transfert d'argent au Cameroun est totalement transfiguré. Au point que le leadership des multinationales bien connues dans cette activité peut vaciller à tout moment, si ces derniers opérateurs ne s'arriment pas à la nouvelle donne.
Cette mutation est imposée par les start-up qui arrivent de plus en plus sur ce marché avec d'innombrables innovations, des tarifs compétitifs et davantage de flexibilité dans les opérations ; et même par des opérateurs locaux, qui y ont trouvé un terrain fertile pour leur business.
Mais, comment pouvait-il en être autrement, dans un pays où le volume des transferts d'argent effectués par la diaspora en 2015 a doublé par rapport à celui de l'année 2010, où les flux de transfert d'argent domestiques se chiffrent quotidiennement en centaines de millions de francs CFA ?
En clair, quelle entreprise de transfert d'argent dans le monde ne s'intéresserait pas à un pays que le rapport 2013 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) classe au 3ème rang en Afrique (derrière le Sénégal et le Maroc), au hit-parade des pays destinataires des fonds transférés par les migrants de France ?
Bref, le dynamisme de la diaspora camerounaise en matière de transfert d'argent, ainsi que l'augmentation des transferts domestiques, dont le témoignage est porté par l'affluence observée au quotidien dans les agences, sont les principaux déterminants de la ruée des opérateurs économiques vers cette activité.
A l'observation, cette ruée s'accompagne malheureusement de pratiques plus ou moins répréhensibles. Il en est ainsi de ces opérateurs illégaux, plus enclins à tirer profit d'une activité en pleine expansion qu'à respecter le cadre règlementaire y dédié ; ou encore de cette sorte d'enrichissement illicite des opérateurs, qui surfacturent leurs prestations au détriment des règles édictées sur ce sujet par la COBAC.
Autant de sorties de piste de certains opérateurs, qui n'ont heureusement pas encore réussi à déteindre sur le visage radieux que présente le marché du transfert d'argent au Cameroun depuis quelques années.

BRM

Plus de 150 milliards FCFA transférés au Cameroun par la diaspora en 2015

De plus en plus importants au fil des ans, les fonds renvoyés au pays par les Camerounais vivants à l'étranger jouent un rôle important dans l'économie du pays.

Selon l'ONG internationale PlaNet Finance, les volumes de transferts d'argent effectués par l'ensemble de la diaspora africaine pourraient être plus élevés que leur niveau actuel, si les coûts des transactions diminuaient.

Les fonds transférés par les membres de la diaspora camerounaise vers leur pays d'origine ont culminé à 244 millions de dollars US en 2015, soit un peu plus de 150 milliards de francs CFA, ainsi que le révèlent les statistiques de la Banque mondiale. Calculette en main, ce chiffre représente 10% du Budget d'investissement public (BIP) du pays pour l'année 2016 (1500 milliards FCFA), près de 20% des financements nécessaires pour l'implémentation du plan d'urgence triennal du gouvernement camerounais (900 milliards de FCFA), ou encore plus de 40% des financements recherchés pour la construction du barrage de Natchigal (400 milliards de FCFA), d'une capacité de 400 MW, en gestation au Cameroun.
Selon le Comité technique national de la balance de paiement, organe rattachée au Ministère des finances, jusqu'en 2013, la zone Cemac était le principal point de départ de ces transferts de la diaspora camerounaise, avec 38% des envois enregistrés cette année-là, contre 27% pour la France, 15% pour les Etats-Unis et 20% pour le reste du monde. Ces fonds, apprend-on, servent majoritairement à assouvir les besoins élémentaires des familles restées au pays.

Selon l'ONG internationale PlaNet Finance, les volumes de transferts d'argent effectués par l'ensemble de la diaspora africaine pourraient être plus élevés que leur niveau actuel, si les coûts des transactions diminuaient. Aussi, cette ONG a-t-elle lancé, en octobre 2013, l'Initiative d'amélioration des transferts d'argent des migrants vers l'Afrique, avec le concours de l'Union postale universelle (UPU), sur financement de l'Union européenne.
Cette initiative d'une durée de 36 mois, apprend-on, vise à rendre moins chers les transferts d'argent de la diaspora africaine, lorsqu'ils sont effectués via le réseau des services postaux publics. L'ambition au terme de ce projet, auquel prend part la Cameroon Postal Services (CAMPOST), est de réduire ces coûts de 30% et, par conséquent, multiplier les volumes de ces transferts.

UNE PROGRESSION DE 100 MILLIARDS DE FCFA EN QUATRE ANS

Une enveloppe globale de 150 milliards de francs CFA transférée par les membres de la diaspora vers leur pays d'origine en un an, c'est extrêmement important. Surtout pour un pays en développement comme le Cameroun. Mais une analyse plus affinée des différentes statistiques révèle plutôt que le volume de fonds transférés par les Camerounais vivants à l'étranger en 2015 est plutôt en baisse, par rapport aux années antérieures. Probablement à cause de la multiplication de canaux de transferts informels moins onéreux.
En effet, selon les statistiques du Comité technique national de la balance de paiement, en 2013, la diaspora camerounaise a effectué en direction du Cameroun, des transferts d'argent en espèces pour un montant total de 218,7 milliards de francs CFA, contre 181 milliards de francs CFA en 2009. Ce qui représente une augmentation substantielle de plus de 100 milliards de francs CFA sur une période de quatre ans.

Avec Squares Union, « *le transfert d'argent vers le Cameroun est au prix unique de 5,99 dollars* »

Entretien avec Isabelle Quintard, l'une des responsables de cette entreprise basée au Canada, mais dont le cœur de cible est le Cameroun.

Investir au Cameroun : C'est quoi Squares Union ?
Isabelle Quintard : Squares Union est une start-up spécialisée dans les transactions financières, le paiement à distance de factures (hôpitaux, épicerie, pharmacie, etc.) et la recharge téléphonique. Nous disposons des autorisations du marché financier pour mener nos activités. Nous avons donc développé une plateforme internet utilisable sur ordinateur, smartphone et tablette.
Nous sommes présents au Canada et au Cameroun, dans différentes villes telles que Douala, Yaoundé, Bafoussam, Bamenda, Bagangté, Dschang et Kribi. Pour permettre le retrait des fonds au Cameroun, nous disposons de plusieurs points de retrait. Nous avons plusieurs structures de microfinance et autres coopératives partenaires.
Il s'agit notamment du FODEC, de la FIGEC et prochainement de la CCA. Nous souhaitons par la suite ouvrir de nouveaux points de retrait au Cameroun, afin de couvrir tout le pays. Nous allons aussi prochainement nous ouvrir à la Côte d'Ivoire et par la suite nous souhaitons ouvrir au Sénégal et au Togo. Nous avons donc l'ambition de couvrir toute l'Afrique et dans un futur proche, l'Europe.

IC : Vous êtes basés au Canada. Quelles sont les raisons qui ont conduit Squares Union à déployer ses activités vers le Cameroun ?

Isabelle Quintard : « *Squares Union est une start-up spécialisée dans les transactions financières, le paiement à distance de factures (hôpitaux, épicerie, pharmacie, etc.) et la recharge téléphonique.* »

IQ : C'est le fait que les trois cofondateurs de la start-up sont originaires du Cameroun. Ils ont donc fait face au problème du coût élevé des opérations de transfert d'argent.

IC : Concrètement, qu'offrez-vous comme prestations à vos partenaires au Cameroun ?
IQ : Nous avons conclu des contrats avec nos partenaires, afin qu'ils puissent ouvrir des points de retrait. La prestation est donc une prestation financière, une rétribution de notre activité.

IC : Qu'offrez-vous de particulier par rapport aux gros bonnets du transfert d'argent qui sont déjà en activité sur le marché camerounais ?
IQ : Nous nous différencions de nos concurrents par notre prix. Tout d'abord, le coût du transfert est de 5,99 dollars (environ 3500 FCFA) pour tous les montants allant de 0 à 1000 dollars. Notre prix est donc fixe, alors que nos concurrents pratiquent des prix variables, en fonction du montant du transfert à effectuer. Ensuite, notre plateforme est simple à utiliser, rapide et sécurisée. Du coup, vous pouvez faire des transferts 24h/24 et 7j/7 n'importe où depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone. Vous n'avez pas besoin de vous déplacer.

IC : Quel est, de nos jours, le poids de vos activités au Cameroun dans le portefeuille global de votre start-up ?
IQ : Le poids de nos activités au Cameroun dans notre portefeuille est important. Car, comme je vous ai dit précédemment, pour le moment nous ne sommes ouverts qu'au Canada et au Cameroun. A ce jour, notre activité est en expansion. Mais, nous souhaitons encore développer notre visibilité au Cameroun, afin de répondre au mieux au besoin des ménages. Egalement au Canada, nous essayons de participer le plus possible auprès d'associations camerounaises.

Interview réalisée par BRM

Chez les opérateurs nationaux, la concurrence est plus que rude

Express Union est le leader incontesté du marché camerounais du transfert d'argent domestique. Après avoir effectué un maillage complet du territoire national, avec 600 points de vente recensés à ce jour, cet opérateur, qui s'est attaqué à la sous-région et au marché que représente la diaspora européenne, a récemment fait annuler par un tribunal de Yaoundé, la décision du Conseil national de la concurrence (CNC) de lui infliger une amende de plus de 600 millions de francs CFA.
Express Union avait été traîné devant le Conseil national de la concurrence logé au sein du ministère du Commerce, par Express Exchange, un concurrent, qui accusait son rival « *d'abus de position dominante et d'entente anticoncurrentielle avec Emi Money* », un autre opérateur du transfert d'argent nouvellement arrivé sur le marché. Mais, la décision rendue au sujet de ce litige commercial par le CNC, en faveur d'Express Exchange, a été rapportée par le tribunal de première instance de Yaoundé centre administratif, a-t-on appris dans un communiqué officiel.
Cependant, sur le terrain, l'on peut continuer d'observer que si aucune confusion n'est possible sur les enseignes d'Express Union, il est difficile pour les clients peu vigilants de ne pas confondre les enseignes d'Express Exchange avec celles d'Emi Money. Non seulement elles ont la même charte graphique et les mêmes couleurs, mais l'opérateur Emi Money a aussi décidé de ne s'installer chaque fois qu'à côté d'une agence Express Exchange.
Suffisant pour qu'Express Exchange, qui dénonce par la même occasion un partenariat entre Emi Money et Express Union, voie derrière ce suivisme d'Emi Money la main de son rival Express Union. Certaines sources autorisées n'hésitent d'ailleurs pas à présenter Emi Money comme étant une création d'Express Union, visant simplement à freiner la chevauchée d'Express Exchange sur le marché du transfert d'argent au Cameroun, avec ses prix des prestations un cran en dessous de ceux pratiqués jusqu'ici par le leader du marché.

Afrimarket innove avec ses transferts « *Cash to Goods* »

Depuis le mois d'avril 2015, la start-up française Afrimarket, qui s'est lancée avec une certaine subtilité sur le marché du transfert d'argent à l'international, déjà contrôlé par des géants tels que Wertern Union ou encore MoneyGram (plus de 700 points de vente dans le pays en 2015), a ouvert une filiale au Cameroun, a-t-on appris dans une annonce légale.
En effet, au-delà du simple transfert d'argent, Afrimarket a la particularité de rendre possible les transferts « *Cash to Goods* » vers l'Afrique. C'est-à-dire que cette start-up permet aux membres de la diaspora africaine résidant en Occident, de payer directement les besoins courants (nourriture, fournitures scolaires…) de proches et autres parents restés en Afrique.

Grâce à sa filiale camerounaise, Afrimarket s'attaque ainsi au marché de l'Afrique centrale, après des expériences plutôt réussies en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, au Togo, au Sénégal, et au Bénin.

La COBAC dénonce la surfacturation des commissions sur les transferts d'argent dans le secteur de la microfinance

Dans un rapport publié le 30 juin 2015 et consécutif à une enquête conduite au Cameroun par la COBAC, le gendarme du secteur bancaire dans la zone Cemac constate que les Etablissements de microfinance (EMF) du Cameroun ne respectent pas le règlement portant harmonisation de la règlementation des changes dans les Etats membres de la Cemac. Lequel règlement fixe à 0,25% et à 0,50% du montant envoyé, majoré éventuellement d'une taxe sur le chiffre d'affaires et de toute autre taxe spécifique, le taux de commission applicable respectivement pour les transferts d'argent dans la zone Cemac et en dehors.
Au Cameroun, fait observer la Cobac, « *les différentes grilles tarifaires produites par les EMF révèlent, s'agissant des transferts domestiques, que la moyenne des taux oscille entre 0,10% et 5%, tandis que pour les transferts internationaux (...), la moyenne des taux varie entre 3,18% et 12,5%, avec des variations d'un établissement à l'autre* ». « *Toutes ces pratiques, qui s'effectuent au détriment des intérêts des populations, doivent prendre fin* », enjoint Boubakary Halilou, le SG de la Cobac, dans une correspondance adressée aux responsables des EMF.
Au demeurant, en dépit de ces récriminations sur les commissions prélevées par les EMF lors des opérations de transfert d'argent, la Cobac reconnaît que cette activité dans le secteur de la microfinance camerounaise présente de bonnes perspectives de développement. « *Les statistiques y relatives, notamment le nombre d'établissements impliqués dans cette activité, la grande variété des produits et services offerts, ainsi que le volume et le montant des transactions réalisées, illustrent à suffisance cette réalité* », souligne la Cobac dans son rapport.

> « *Toutes ces pratiques, qui s'effectuent au détriment des intérêts des populations, doivent prendre fin* », enjoint Boubakary Halilou, le SG de la Cobac dans une correspondance adressée aux responsables des EMF.

Plus de 220 opérateurs illégaux dans le secteur de la messagerie et du transfert d'argent

Selon les estimations du Ministère camerounais des postes et télécoms, plus de 220 opérateurs exerçant les activités de messagerie et de transfert d'argent sur le territoire national sont hors-la-loi. « *Cela nuit à la qualité de service pour le consommateur et porte atteinte aux intérêts de l'Etat* », a indiqué la ministre des Postes et Télécoms, Minette Liboim Li Likeng, au cours d'une réunion de concertation organisée le 13 janvier à Yaoundé, en vue de l'assainissement de ce secteur.
A la vérité, a-t-on appris, en dehors de Campost, l'opérateur postal public, la quasi-totalité des entreprises de messagerie et de transfert d'argent qui essaiment dans les villes camerounaises n'ont pas encore satisfait aux exigences de la réglementation en vigueur en la matière.
Même si de nombreux opérateurs ont effectivement déposé des dossiers auprès des services compétents du Ministère des postes et télécoms, apprend-on, seulement treize d'entre eux ont déjà reçu des « *autorisations provisoires* », tandis que de nombreux autres ont déjà reçu des mises en demeure pour non paiement de la caution exigée. Pendant ce temps, elles ont ouverts leurs portes et fonctionnent en toute sérénité.

Catherine Wines : « *La diaspora camerounaise effectue des milliers de transferts d'argent chaque mois via WorldRemit* »

De passage au Cameroun, la cofondatrice du leader mondial du transfert d'argent digital, qui étend progressivement son réseau de partenaires dans le pays, a livré sa vision du marché local.

Catherine Wines : « *Nous pensons que l'accès aux services financiers doit être un droit humain à la portée de tous.* »

Investir au Cameroun : Vous êtes cofondatrice et Directrice exécutive de WorldRemit. Pouvez-vous brièvement présenter cette entreprise ?
Catherine Wines : WorldRemit est un service de transfert d'argent en ligne, qui permet à des expatriés de soutenir financièrement leurs proches restés dans leur pays d'origine. Nos clients sont en grande partie d'origine africaine.
La diaspora camerounaise installée en Amérique du Nord ou en Europe peut envoyer de l'argent au Cameroun en toute sécurité, à l'aide de l'application *WorldRemit* ou de son site web.

IC : En l'espace d'un mois, vous venez de conclure des conventions de partenariats avec trois entreprises en activité au Cameroun (Banque Atlantique, Express

Union et MTN Cameroun). Quelle est la quintessence de ces différents partenariats ?
CW : Nous sommes ravis d'annoncer la signature de partenariats avec trois marques réputées au Cameroun.
Notre accord stratégique avec MTN Mobile Money permet au public de recevoir immédiatement des fonds en toute sécurité, directement sur un téléphone portable. Avec 2,6 millions de comptes Mobile Money enregistrés au Cameroun, MTN révolutionne déjà l'accès aux services financiers. Notre partenariat permet aux Camerounais d'utiliser leur téléphone portable pour recevoir de l'argent envoyé de l'étranger.
Express Union est l'une des institutions financières les plus réputées du Cameroun. Grâce à notre partenariat, le public peut récupérer de l'argent envoyé via *WorldRemit* auprès de l'une des 600 agences du pays.
Nous venons aussi de nous rappro-

Catherine Wines : « *Notre service est à 100% en ligne, ce qui permet d'envoyer de l'argent bien plus vite qu'avec les services traditionnels. Et il est nettement plus pratique !* »

cher de la Banque Atlantique, l'une des principales banques d'Afrique de l'Ouest. Les clients de *WorldRemit* ont ainsi la possibilité de récupérer l'argent en espèces auprès de l'une des agences de la Banque Atlantique.

IC : S'agit-il de vos premiers contacts avec le marché camerounais du transfert d'argent ? Si oui, qu'est-ce qui explique cet intérêt subit et visiblement très offensif pour ce marché ?

CW : La diaspora camerounaise effectue déjà des milliers de transferts d'argent chaque mois vers le Cameroun via *WorldRemit*. Dans le détail, nous avons par exemple enregistré plus de 11 000 transferts au cours du mois de décembre 2015. Les principaux pays d'envoi sont le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France.

Ces nouveaux partenariats offrent à nos clients un large choix du point de vue du mode de perception de l'argent, ce qui nous laisse espérer une nette augmentation des volumes de transfert au cours des prochains mois.

Nous sommes ravis d'avoir signé un partenariat avec MTN Mobile Money. En guise de comparaison, depuis le lancement de notre offre avec MTN Mobile Money en Ouganda en début d'année (2016, Ndlr), nous avons déjà effectué pour nos clients près de 20 000 transferts chaque mois.

Nos partenariats avec Express Union et la Banque Atlantique vont par ailleurs permettre aux personnes vivant au Cameroun de récupérer des espèces dans des points de collecte situés dans l'ensemble du pays, auprès d'établissements en lesquels elles ont totalement confiance.

IC : Au-delà des trois conventions susmentionnées, avez-vous d'autres projets sur le Cameroun ?

CW : Nous pensons que l'accès aux services financiers doit être un droit humain à la portée de tous. Dans un contexte où 85% des adultes Africains sub-sahariens ne possèdent pas de compte bancaire, le téléphone portable et particulièrement les services Mobile Money jouent un rôle essentiel dans cette mission d'accès aux services financiers.

Nous souhaitons continuer à nouer de nouveaux partenariats aux quatre coins du monde avec des services de Mobile Money, des banques et des réseaux de remise d'espèces, afin de rendre notre service réellement universel.

IC : Au Cameroun, bien plus que dans les pays développés et même dans d'autres pays d'Afrique plus avancés dans lesquels vous opérez, la cybercriminalité constitue un risque majeur pour l'activité qui est la vôtre. Quelles garanties offrez-vous pour la sécurisation des transactions effectuées via vos différentes plateformes ?

CW : *WorldRemit* est un acteur entièrement numérique. Cette position lui permet de renforcer ses standards de vérification et de documentation sur les mouvements financiers, en comparaison avec les entreprises traditionnelles de transfert d'argent qui ont pignon sur rue.

Avant d'accepter une transaction, notre système analyse un nombre de données important afin d'identifier potentiellement des comportements d'utilisateurs douteux, et ainsi vérifier auprès des bases de données *Know-Your-Customer* (KYC). Nos opérations laissent une piste de vérification numérique pour le suivi des comportements inhabituels, repérer les fraudes potentielles et assurer efficacement le sourçage de données pour répondre aux exigences réglementaires.

Nous n'acceptons pas de cash de la part des expéditeurs. Le cash a cette faiblesse d'être anonyme et vulnérable au blanchiment d'argent. Nous nous assurons que les transactions proviennent d'un compte bancaire et que les utilisateurs passent par des réseaux légitimes.

IC : La qualité des infrastructures des télécoms au Cameroun et le faible taux de pénétration de

« La diaspora camerounaise effectue déjà des milliers de transferts d'argent chaque mois vers le Cameroun via WorldRemit. Dans le détail, nous avons par exemple enregistré plus de 11 000 transferts au cours du mois de décembre 2015. »

l'Internet (à peine 10%), malgré les avancées observées depuis l'avènement du mobile, ne peuvent-ils pas constituer des obstacles au déploiement optimal de vos activités dans le pays ?
CW : Nous sommes persuadés que l'avenir des services financiers passera par les téléphones mobiles pour la majorité de la population au Cameroun. Les transferts d'argent vers les portefeuilles Mobile Money dans ce pays représentent un immense potentiel.
Aujourd'hui, seuls 12% des adultes au Cameroun détiennent un compte en banque (source : Banque mondiale), un chiffre inférieur à la moyenne relevée dans les pays d'Afrique subsaharienne. Pourtant, le pays compte 19,5 millions de connexions mobiles pour une population d'un peu moins de 23 millions de personnes (source : GSMA).
Les comptes Mobile Money permettent au public d'accéder pour la première fois à des services financiers sécurisés, de les aider au quotidien et de participer activement au dynamisme économique du pays.
Les comptes Mobile Money sont un mode de réception sûr et ultra-rapide de fonds vitaux envoyés par des proches expatriés.
WorldRemit s'investit en nouant des partenariats avec des fournisseurs leaders de comptes Mobile Money dans le monde entier. Nous sommes le leader du transfert d'argent vers des comptes Mobile Money, fort d'un réseau comptant au total 34 services différents dans 26 pays.
Plus d'un tiers des 500 000 transferts que nous effectuons chaque mois sont destinés à des comptes Mobile Money, et plus de la moitié des transferts ciblent le continent africain.

IC : Vous arrivez sur un marché du transfert d'argent sur lequel opèrent déjà d'autres mastodontes de cette activité tels que Western Union ou encore MoneyGram. Que proposez-vous de particulier par rapport à eux ?
CW : Notre service est à 100% en ligne, ce qui permet d'envoyer de l'argent bien plus vite qu'avec les services traditionnels. Et il est nettement plus pratique !
La grande majorité des transferts d'argent sont réalisés par le biais d'agences dédiées situées au cœur des villes. Beaucoup d'expatriés jonglent entre plusieurs emplois, ce qui leur complique la vie car ils sont contraints de trouver du temps en journée pour s'y rendre, tout en étant soumis à des commissions exorbitantes.
Avec WorldRemit, les Camerounais peuvent envoyer une somme à des proches en quelques instants depuis leur smartphone ou en quelques clics sur notre site web. L'opération est totalement sécurisée, très pratique et réalisable 24h/24 et 7j/7.
Le bénéficiaire a le choix pour récupérer l'argent : virement bancaire, collecte d'espèces ou virement sur un portefeuille électronique Mobile Money. Chacun choisit le mode qui l'arrange le plus.

IC : Des partenaires de l'opérateur du transfert d'argent Western Union dans le pays rechignent depuis quelques semaines à effectuer des opérations de transfert du Cameroun vers l'extérieur, à cause de l'inadéquation entre les prélèvements imposés par le fisc depuis cette année 2016 (33,33%) et les commissions jugées modiques reçues des opérateurs (15 à 20%). Avez-vous tenu compte de cette question dans le cadre des conventions que vous venez de signer au Cameroun ?
CW : WorldRemit est un service de transfert d'argent en ligne, qui permet à des expatriés d'envoyer de l'argent vers le Cameroun, et ce, dans ce sens uniquement. Nous sommes au courant de cette situation concernant Western Union, mais nous préférons ne pas commenter les sujets qui concernent les concurrents, car ça ne nous concerne pas du tout.

« Aujourd'hui, seuls 12% des adultes au Cameroun détiennent un compte en banque, un chiffre inférieur à la moyenne relevée dans les pays d'Afrique subsaharienne. Pourtant, le pays compte 19,5 millions de connexions mobiles pour une population d'un peu moins de 23 millions de personnes. »

Interview réalisée par Brice R. Mbodiam

A partir du Cameroun, Attijariwafa veut conquérir le marché du transfert d'argent en Afrique centrale

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank a créé, le 14 septembre 2015 à Douala, la capitale économique camerounaise, une filiale de sa société de transfert d'argent Wafacash, qui couvrira toute l'Afrique centrale, apprend-on dans une annonce légale.
Société anonyme au capital de 2 milliards de francs CFA, Wafacash Central Africa a pour directeur général Mehdi Khandid, qui est secondé par une DGA de nationalité camerounaise, en la personne de Solange Dorothée Kotock Mpote épouse Yana Ntamack. Parmi les administrateurs de ce nouvel arrivant sur le marché du transfert d'argent au Cameroun, l'on découvre Jamal Ahizoune, ancien DG de SCB Cameroun, la filiale locale d'Attijariwafa Bank, récemment rappelé au siège du groupe bancaire à Casablanca.
Créé en 1991, Wafacash, qui gère les marques Western Union et MoneyGram, est l'actuel leader du marché des transferts internationaux au Maroc. Depuis le mois de novembre 2012, Wafacash a pris la décision stratégique de commercialiser des produits Inwi, le 3ème opérateur télécom du Maroc, dont les abonnés peuvent directement recharger leurs mobiles dans les agences Wafacash.
Cette société arrive sur un marché camerounais du transfert d'argent sur lequel les leaders mondiaux que sont Western Union et Money Gram font désormais face à la concurrence du leader des transferts domestiques, la société à capitaux camerounais Express Union en l'occurrence, qui s'est également lancée avec bonheur dans le segment des transferts internationaux (notamment sur les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest) avec des tarifs très compétitifs.
Cependant, afin de préserver ses arrières sur ce marché de plus en plus concurrentiel, Wafacash Central Africa s'est doté d'un champ d'action bien plus étendu. Il va du simple transfert d'argent à « *la mise en œuvre et la maintenance des guichets automatiques* », en passant par « *l'exercice de l'activité de change manuel ; la gestion, l'administration, la direction, la mise en œuvre et le contrôle pour son compte personnel ou pour le compte de tiers, de tous les moyens informatiques et électroniques pour automatiser et faciliter les transactions financières, etc.* ».

Banque Atlantique internationalise les transferts d'argent grâce à ses guichets automatiques

La filiale au Cameroun du groupe bancaire ivoirien Banque Atlantique propose désormais à ses clients des guichets automatiques de banques (GAB) permettant d'offrir plus de services tels que les virements ou encore le changement du code PIN de la carte magnétique du client.
Cependant, la nouveauté avec ces GAB réside dans ce que, apprend-on officiellement, ces équipements permettent désormais à un client titulaire d'un compte au Cameroun, d'effectuer des transferts d'argent sur d'autres comptes, « *sur l'ensemble des huit pays du réseau Banque Atlantique* » en Afrique. A savoir : le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.
Arrivée sur le marché camerounais en 2010, après le rachat d'Amity Bank, une institution locale en difficultés, Banque Atlantique devient ainsi la toute première banque du pays à rendre possible les opérations de transfert d'argent à l'international via ses GAB.

EMPRUNT OBLIGATAIRE DE L'ETAT DU CAMEROUN 2016-2021

RESULTAT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU CAMEROUN DENOMME «ECMR 5,5% NET 2016-2021»

McCANN

COMMUNIQUE DE PRESSE A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE DES INVESTISSEURS

Le Consortium de banques **Afriland First Bank (First Bank), EDC Investment Corporation (EDC) et Société Générale Cameroun (SG Cameroun),** Chef de File de l'Emprunt Obligataire de l'Etat du Cameroun, porte à la connaissance de la communauté des investisseurs, le résultat ci-après de ladite opération.

Le 14 Octobre 2016 à 17 heures précises, les membres de la Commission de dépouillement de l'émission obligataire de l'Etat du Cameroun **« ECMR 5,50% net 2016-2021 »** dont la liste est jointe en annexe, se sont réunis dans la salle de conférence d'EDC sise à l'immeuble Activa, 2ème étage, rue Prince de Galles, B.P. 13585 à Douala, sur convocation du Consortium Chef de file, aux fins de procéder au dépouillement de la centralisation des souscriptions suite à la clôture de la période de souscription des titres de l'emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun **« ECMR 5,5% net 2016-2021 »** conformément aux dispositions du mandat et de la Note d'Information.

La Commission de Dépouillement a tout d'abord procédé à la vérification de la recevabilité des bulletins de souscription régulièrement transmis à EDC pendant la période des souscriptions, tenant compte de leur date d'émission et de transmission ainsi que du moyen et de la forme de leur transmission au Consortium. Au total, **58 Reportings** contenant **647 bulletins de souscription** reçus par EDC ont été présentés à la Commission de Dépouillement suivant la répartition ci-après :

PSI	STATISTIQUES DES SOUSCRIPTIONS		
	Nombre de Reporting	Nombre total de Bulletins de souscription	Quantité de titres demandés
FIRST BANK	12	137	1 768 035
EDC	10	67	880 220
SG Cameroun	12	280	4 115 518
UBA	1	27	340 190
BICEC	12	108	726 035
FINANCIA Capital	0	0	0
CBC	6	14	84 510
BGFI	5	14	204 260
CENAINVEST	0	0	0
TOTAL	58	647	8 118 768

Au total, 647 bulletins de souscription portant sur **8 118 768 obligations**, soit **81 187 680 000** (quatre-vingt-un milliards cent quatre-vingt-sept millions six cent quatre-vingt mille) FCFA ont été collectés par les Etablissements Placeurs.

La Commission constate par la suite que les PSI membres du syndicat de prise ferme ont transmis chacun deux bulletins de souscription pour compte propre, le premier correspondant à la prise ferme contractuelle décaissée en début des souscriptions et le second aux sommes conservées dans les bilans de ces PSI à la clôture de la période des souscriptions, selon la répartition ci-après :

PSI	BULLETIN DE PRISE FERME (en FCFA)	BULLETIN A LA CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS (en FCFA)
FIRST BANK	30 000 000 000	30 000 000 000
EDC	22 000 000 000	22 000 000 000
SG Cameroun	30 000 000 000	15 000 000 000
UBA	10 000 000 000	7 000 000 000
BICEC	5 000 000 000	5 000 000 000
CBC	10 000 000 000	10 000 000 000
BGFI	5 000 000 000	2 957 400 000
TOTAL	112 000 000 000	91 957 400 000

La Commission de Dépouillement a alors procédé au calcul des appels de marge en faveur de l'émetteur afin d'être en mesure d'évaluer les sommes effectivement collectées au terme de la période de souscription et donc l'étendue des souscriptions de l'emprunt.

Après péréquation des prises fermes, il ressort que 6 114 508 titres ont été placés auprès des investisseurs, représentant 61 145 080 000 (soixante-un milliards cent quarante-cinq millions quatre-vingt mille) FCFA, soit un volume total de souscriptions de 17 314 508 titres correspondant à une levée totale de fonds pour cet emprunt se hissant à 173 145 080 000 (cent soixante-treize milliards cent quarante-cinq millions quatre-vingt mille) FCFA. L'emprunt 2016 de l'Etat du Cameroun aura ainsi été sursouscrit à hauteur de **115,43%.**

Le tableau ci-dessous détermine le montant des sommes levées par l'emprunt **« ECMR 5,5% net 2016-2021 ».**

Syndicat de placement	Souscriptions Clients	Souscriptions du Syndicat	Montant Total Levé
FIRST BANK	17 680 350 000	30 000 000 000	47 680 350 000
EDC	8 820 200 000	22 000 000 000	30 802 200 000
SG Cameroun	41 155 180 000	15 000 000 000	56 155 180 000
UBA	3 401 900 000	7 000 000 000	10 401 900 000
BICEC	7 260 350 000	5 000 000 000	12 260 350 000
CBC	845 100 000	10 000 000 000	10 845 100 000
BGFI	2 042 600 000	2 957 400 000	5 000 000 000
TOTAL	81 187 680 000	91 957 400 000	173 145 080 000

Les statistiques de ce tableau confirment que l'emprunt de l'Etat du Cameroun dénommé « **ECMR 5,5% net 2016-2021**» a été sursouscrit à hauteur de **115,43%**. En clair cet emprunt donne la possibilité à l'Etat du Cameroun de lever sur le marché financier **173 145 080 000 (cent soixante-treize milliards cent quarante-cinq millions quatre-vingt mille) FCFA,** correspondant aux 112 000 000 000 FCFA de prise ferme collectés en début de la période des souscriptions auxquels on ajouterait 61 145 080 000 FCFA supplémentaires venant des personnes physiques et morales diverses.

Afriland First Bank

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) Ecobank
Membre du Groupe Ecobank

SOCIETE GENERALE CAMEROUN

La note d'information relative à l'opération est enregistrée par la CMF, consultable sans frais au MINFI/Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, à la Bourse des Valeurs de Douala et auprès de Afriland First Bank, BGFIBank Cameroun, CBC, CENAINVEST, EDC Investment Corporation, Financia Capital, SG Cameroun, UBA Cameroun.

EMPRUNT OBLIGATAIRE DE L'ETAT DU CAMEROUN 2016-2021

RESULTAT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU CAMEROUN DENOMME «ECMR 5,5% NET 2016-2021»

Le Consortium ayant présenté aux membres de la commission de dépouillement les instructions de l'émetteur qui a préféré plafonner la levée de fonds au montant de 165 000 000 000 FCFA ainsi que l'autorisation accordée par la Commission des Marchés Financiers (CMF) à cette demande de surallocation plafonnée de l'émetteur, les allocations de sursouscriptions se sont opérées à titre réductible.

Conformément aux dispositions de la Note d'Information relatives aux modalités d'allocation des titres, la procédure d'allocation a ainsi respecté la règle suivante :

Les personnes physiques ainsi que les personnes morales non bancaires ont été intégralement servies en priorité des quantités demandées. L'allocation des titres restants aux banques ne faisant pas partie du syndicat de prise ferme, s'est faite au prorata, sur la base d'un taux d'allocation de 39,7% déterminé par la **Commission de Dépouillement.**

REPARTITION DES TITRES DEMANDES PAR CATEGORIES ET PAYS DE RESIDENCE

Synthèse de la demande par catégories de souscripteurs

Catégorie de souscripteurs	Quantité de titres demandés	Montant
Personnes physiques	1 685 178	16 851 780 000
Personnes morales non bancaires	4 383 590	43 835 900 000
Etablissements bancaires	11 245 740	112 457 400 000
TOTAL	17 314 508	173 145 080 000

Synthèse de la demande par résidence des souscripteurs

Pays	Nombre	Montant
Cameroun	638	154 850 080 000
Congo	2	10 250 000 000
Gabon	1	3 000 000
Côte D'ivoire	1	5 000 000
France	1	3 000 000
Guinée Equatoriale	1	8 000 000 000
Japon	1	2 000 000
Usa	1	15 000 000
Ethiopie	1	20 000 000
TOTAL	647	173 145 080 000

ALLOCATION DES TITRES

L'allocation définitive des titres, objet de l'appel public à l'épargne de l'Etat du Cameroun « **ECMR 5,5% net 2016-2021** » se présente comme suit :

1. Première catégorie d'allocations : Priorité accordée aux personnes physiques et personnes morales non bancaires

Souscripteurs	Quantité de titres alloués	Pourcentage
Personnes physiques et Personnes morales non bancaires	6 068 768	100%

2. Deuxième catégorie d'allocations : Priorité accordée aux membres du syndicat de prise ferme

Souscripteurs	Quantité de titres alloués	Pourcentage
Syndicat de Prise Ferme	9 195 740	100%

3. Troisième catégorie d'allocations : Répartition égalitaire entre les établissements bancaires hors syndicat de prise ferme

Principe de la répartition égalitaire : le ratio des titres restants à allouer (1 235 492) sur le total demandé par les banques (2 050 000) est égal à **60,3%.**

Souscripteurs	Quantité de titres alloués	Pourcentage
Etablissements bancaires	1 235 492	60,3%

SYNTHESE DE L'ALLOCATION PAR CATEGORIES DE SOUSCRIPTEURS

Catégorie de souscripteurs	Quantité de titres alloués	Montant
Personnes physiques	1 685 178	16 851 780 000
Personnes morales non bancaires	4 383 590	43 835 900 000
Etablissements bancaires	10 431 232	104 312 320 000
TOTAL	16 500 000	165 000 000 000

SYNTHESE DE L'ALLOCATION DES TITRES PAR PSI

PSI PLACEURS	Nombre de souscripteurs	Quantités souscrites	Quantités allouées	Montant (FCFA)
FIRST BANK	137	4 768 035	4 768 035	47 680 350 000
SG CAMEROUN	280	5 615 518	4 900 340	49 003 400 000
EDC	67	3 080 220	2 980 890	29 808 900 000
BICEC	108	1 226 035	1 226 035	12 260 350 000
BGFI	14	500 000	500 000	5 000 000 000
CBC	14	1 084 510	1 084 510	10 845 100 000
UBA	27	1 040 190	1 040 190	10 401 900 000
FINANCIA CAPITAL	-	-	-	-
CENAINVEST	-	-	-	-
TOTAL	647	17 314 508	16 500 000	165 000 000 000

McCANN

EN CONCLUSION

La Communauté des Investisseurs est donc informée que les personnes physiques et les personnes morales non bancaires ont bénéficié de l'intégralité des quantités de titres auxquelles elles ont souscrit durant la période de souscription. Seules les souscriptions des banques non membres du syndicat de prise ferme ont été réduites par la Commission de Dépouillement conformément au ratio précité.

La Commission de Dépouillement fixe la date de jouissance de l'emprunt de l'Etat du Cameroun dénommé « **ECMR 5,5% net 2016-2021**» au 17 Octobre 2016.

Chaque investisseur devra prendre attache avec son Prestataire de Services d'Investissement (PSI) pour plus amples informations.

Afriland First Bank

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) Ecobank
Membre du Groupe Ecobank
La Banque Panafricaine

SOCIETE GENERALE CAMEROUN

La note d'information relative à l'opération est enregistrée par la CMF, consultable sans frais au MINFI/Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, à la Bourse des Valeurs de Douala et auprès de Afriland First Bank, BGFIBank Cameroun, CBC, CENAINVEST, EDC Investment Corporation, Financia Capital, SG Cameroun, UBA Cameroon.

Babissakana : « *Le Cameroun a irrémédiablement besoin d'une capacité minimale de 4000 à 5000 MW à l'horizon 2020* »

Tour d'horizon de l'actualité économique sur le territoire camerounais au cours de l'année 2016 avec cet expert financier, qui est par ailleurs fondateur et PDG du cabinet de conseil Prescriptor.

« L'APE en l'état, signé et ratifié par le Cameroun seul, est destructeur pour l'intégration régionale en Afrique centrale. »

Investir au Cameroun : L'un des évènements majeurs ayant marqué l'économie camerounaise en 2016 est l'entrée en vigueur des APE intérimaires avec l'Union européenne (UE). Que pensez-vous de ces accords et quelles opportunités recèlent-ils pour le Cameroun sur le court, le moyen et le long terme ?

Babissakana : En résumé, l'APE, ou l'accord de partenariat économique intérimaire, est en réalité un accord de libre-échange entre l'Afrique centrale et l'Union européenne qui a été signé et ratifié par le Cameroun. C'est un instrument juridique de coopération commerciale à long terme qui semble porteur aussi bien d'opportunités ou d'impacts positifs que de menaces ou impacts négatifs pour le Cameroun.

La finalité première de ce type d'accord ou d'instrument de politique commerciale devrait être, en stratégie économique nationale, d'accroître les exportations nettes (exportations comparées aux importations, ndlr) du Cameroun en direction de l'Union européenne, afin de soutenir ainsi positivement la croissance économique et l'emploi dans le pays.

Or, les études relatives à l'impact et à la viabilité dudit APE indiquent, au regard des structures productives des deux parties, que les importations du Cameroun en provenance de l'Union européenne devraient connaître une augmentation plus forte et plus rapide que les exportations du Cameroun vers cette zone. Ceci induirait alors une croissance négative des exportations nettes du Cameroun en direction de l'Union européenne, avec toutes les conséquences négatives y relatives. Tous les autres aspects connexes ou annexes de l'accord viennent en opportunités ou en menaces de cette ligne de fond commerciale défavo-

rable, qui peut difficilement être inversée.

L'APE en l'état, signé et ratifié par le Cameroun seul, est destructeur pour l'intégration régionale en Afrique centrale. L'union douanière dans le cadre de la Cemac est le pôle principal d'exportations nettes positives dans le commerce extérieur du Cameroun. En l'absence d'un accord commercial régional entre l'Afrique centrale et l'Union européenne, le Cameroun devrait remettre sa ratification en cause.

IC : Au cours de la conférence économique « *Investir au Cameroun, terre d'attractivités* », organisée en mai 2016 à Yaoundé, l'opérateur économique camerounais Paul Kammogne Fokam a plaidé pour la signature des APE avec le Nigeria plutôt qu'avec l'UE. Qu'est-ce qui peut motiver pareille posture selon vous ?
B : En stratégie économique nationale, un accord de libre-échange entre le Cameroun et le Nigeria aurait des résultats économiques différents et surtout inverses à ceux de l'APE avec l'Union européenne. Le principe, en stratégie économique, est de spécialiser les instruments par rapport à leurs avantages comparatifs. Un instrument de politique commerciale doit prioritairement être utilisé pour atteindre un objectif commercial.

De ce point de vue, un accord de libre-échange ayant pour objectif d'accroître les exportations nettes en direction du Nigeria est susceptible d'être un succès ou une réussite. En effet, au regard des structures productives des deux pays, les exportations nettes du Cameroun pourraient vraisemblablement croître, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi ; d'où la posture de recommandation alternative prise par Paul Kammogne Fokam.

IC : En 2016, le FMI a continué de fustiger la politique d'endettement du Cameroun alors que, selon le Comité national de la dette publique, la dette du pays à fin juillet dernier représentait 27,3% du PIB, pour une norme de 70% admise dans la zone Cemac. A cet égard, le Cameroun est-il vraiment exposé au risque de surendettement comme le soutient par ailleurs la Banque mondiale ?
B : Du point de vue financier, le risque de surendettement du Cameroun reste très faible. Telles que formulées et présentées, je considère les recommandations du FMI et de la Banque mondiale non créatrices de valeur ajoutée pour le gouvernement. Ma conviction est que le FMI, en particulier, peut difficilement apporter des solutions viables pour la transformation économique du Cameroun comme pour celle de plusieurs autres pays du continent. Une pondération assez faible devrait ainsi être affectée aux recommandations du FMI sur un endettement visant les investissements de transformation des structures économiques dans les pays africains.

Le gouvernement camerounais a la responsabilité de doter le pays des infrastructures appropriées pour le développement industriel accéléré. Pour construire ces infrastructures, le recours à l'endettement n'est pas une mauvaise chose. Dans une optique d'ingénierie financière optimale, l'effet de levier de l'endettement est un moyen sûr d'accroître la rentabilité des fonds propres investis par l'Etat. Par contre, la question qui doit nous préoccuper est celle de la qualité du management des projets d'investissement public. Le bon management des projets d'investissement est conditionné par l'usage des technologies modernes de management de projet.

C'est au niveau des capacités étatiques et privées nécessaires pour la maîtrise de ces technologies que se trouvent les véritables enjeux et défis sous-jacents. Un bon management de projet permettrait de raccourcir les délais ou les cycles d'investissement, de maîtriser les contenus, les fonctionnalités et la qualité des ouvrages, de réduire substantiellement les coûts de construction et d'optimiser la rentabilité et l'impact des phases d'exploitation des ouvrages.

> *« La priorité du gouvernement doit être d'investir massivement dans l'accroissement des capacités de production d'énergie électrique. »*

IC : Dans sa note de conjoncture sur l'endettement public à fin mars 2016, la CAA révèle que plus de 70% de la dette publique extérieure du Cameroun est soumise à un taux d'intérêt compris entre 2 et 3% et que, sur la période mars 2015-mars 2016 par exemple, le Cameroun a payé des intérêts pour 81 milliards FCFA sur sa dette. Qu'est-ce qui, selon vous, explique le recours à l'endettement non concessionnel plutôt que concessionnel ces dernières années ?
B : Les besoins de financement de l'Etat étant de plus en plus importants, le gouvernement ne peut logiquement pas se contenter uniquement des emprunts ou financements concessionnels qui, de toute façon, sont assez limités en termes d'offre disponible. Il se doit d'explorer les financements non concessionnels ou commerciaux sur le marché plus ouvert des capitaux à la fois local et international. Cette évolution de la position financière du Cameroun a d'ailleurs été reconnue par les bailleurs de fonds multilatéraux à travers le relèvement et l'éligibilité du Cameroun aux guichets commerciaux de la Banque mondiale et de la BAD notamment.

De votre point de vue, un tel choix stratégique est-il plus avantageux pour un pays comme le Cameroun ?
B : C'est l'unique choix stratégique viable à long terme. Le financement international des pays modernes, en général, et des pays en développement, en particulier, est et doit être centré sur l'accès aux marchés des capitaux privés. Statistiquement, plus de 95% du financement international des pays en développement provient du marché des capitaux privés, contre moins de 5% seulement du marché des capitaux publics (financements bilatéraux et multilatéraux, concessionnels et non concessionnels).

L'entrée progressive et le succès durable et pérenne de l'Etat du Cameroun dans la phase d'accès aux marchés des capitaux privés pour l'accélération du développement économique et social du pays passent par la formulation et l'adoption d'un modèle de croissance basé sur l'industrie, la science et la technologie. Ceci suppose de s'écarter de l'approche stratégique du FMI et de la Banque mondiale qui consacre les stratégies de réduction de la pauvreté, exclusives de toute forme de politique industrielle digne de ce nom.

Pour bâtir progressivement une réputation financière crédible et attractive du Trésor camerounais garantissant l'accès durable et pérenne aux marchés des capitaux locaux et internationaux, le gouvernement doit se fonder sur l'utilisation adéquate de la notation financière, ou *credit rating*. La meilleure signalisation de la qualité de la signature de l'Etat du Cameroun et de ses politiques publiques doit être exprimée en permanence à travers la notation financière.

Le gouvernement a déjà pris la bonne option depuis 2003 en se faisant noter par Standard & Poor's, Fitch Ratings, et très récemment par Moody's Investors Service. Il nous semble maintenant indispensable de passer à l'internalisation de la notation financière dans les processus de gestion financière de l'Etat et des politiques de financement de l'économie.

IC : La Loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé au Cameroun a déjà accouché de plus de 70 conventions entre l'Etat et des entreprises, pour un volume d'investissements annoncé à près de 1000 milliards FCFA. Quelle appréciation faites-vous de cette loi qu'a semblé critiquer Christine Lagarde, la DG du FMI, lors de son passage au Cameroun en janvier 2016 ?
B : Cette loi, qui ouvre l'accessibilité aux incitations similaires à un large éventail de secteurs d'activités, pose un problème crucial en termes de politique industrielle. C'est apparemment une bonne chose de signer de multiples conventions d'attribution des incitations avec des perspectives de performance attractives. Mais, l'évaluation des réalisations effectives et surtout la prise de mesures conséquentes lorsque les performances projetées ne sont pas effectives ne semblent pas garanties ; d'où le champ ouvert aux manipulations et au gaspillage possible des ressources publiques accordées aux opérateurs privés.

IC : Parmi les bénéficiaires de cette loi jusqu'à présent, l'on retrouve non seulement de modestes entreprises, mais aussi des multinationales réalisant déjà des bénéfices importants et qui n'ont pas forcément besoin de ce type d'appui étatique pour réinvestir. N'est-il pas nécessaire d'améliorer le ciblage des bénéficiaires pour plus d'efficacité et d'efficience ?
B : Le système d'incitations spécifiques, défini dans la Loi 2002-004 du 19 avril 2002 portant charte des investissements en République du Cameroun, est fondé sur une différenciation sectorielle comme fondement de base pour le ciblage stratégique et instrumental nécessaire pour une politique industrielle crédible. La Loi sur les incitations ne respecte pas cette option importante. L'opportunisme des agents économiques est déployé depuis la mise en application de cette loi pour obtenir des incitations et des avantages, y compris pour les secteurs ou les entreprises pour lesquels les interventions de l'Etat ne sont pas réellement nécessaires.

IC : Le déficit énergétique a toujours été présenté comme l'un des principaux freins au développement des entreprises au Cameroun. Mais en 2016, le très stratégique barrage de Lom Pangar a été mis en eau, celui de Memvé'élé débitera 200 MW à partir de juin 2017, année au cours de laquelle devront également débuter les travaux de construction du barrage de Natchigal, d'une capacité de 400 MW. Peut-on dire que le Cameroun sort la tête de l'obscurité ?
B : Le déficit énergétique est important et croît année après année. Avec les projets d'aménagements hydroélectriques que vous citez, le Cameroun évolue vers une bonne trajectoire pour réduire le déficit, mais pas encore pour le faire disparaître. La priorité du gouvernement

> *« Notre recommandation est d'approfondir la coopération avec la Chine par le recours à divers instruments juridiques ayant trait au commerce, à l'investissement, à la technologie et au financement. »*

doit être d'investir massivement dans l'accroissement des capacités de production d'énergie électrique. En cohérence avec l'option d'accélération de l'industrialisation, le Cameroun a irrémédiablement besoin d'une capacité minimale de 4000 à 5000 MW à l'horizon 2020.

IC : Au cours de la conférence de presse annonçant la tenue de Festicacao 2015 à Yaoundé, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a déclaré que « *le cacao est la valeur sûre de l'économie camerounaise* ».

« Du point de vue financier, le risque de surendettement du Cameroun reste très faible. »

A l'aune de la conjoncture internationale autour du prix du baril de brut, principal produit d'exportation du Cameroun, êtes-vous du même avis ?
B : L'avantage économique comparatif du cacao camerounais a été impulsé par les colonisateurs, qui ont introduit par contrainte la culture de ce produit. La production du cacao depuis lors est une composante non négligeable de la valeur ajoutée créée chaque année par l'économie camerounaise. Mais, en l'absence d'une industrialisation substantielle de la filière, la principale valeur du cacao camerounais est contrôlée et partagée par les industriels étrangers.

IC : Depuis cette année, le Cameroun implémente un plan national de relance des filières cacao-café, avec pour objectif d'atteindre une production cacaoyère de 600 000 tonnes en 2020. Avec une production moyenne de 210 000 tonnes depuis cinq ans, cette ambition est-elle toujours réaliste à pratiquement trois ans de l'échéance ?
B : En termes de stratégie économique globale, je me demande quelle est la pertinence de fixer un objectif d'accroissement de la production cacaoyère à 600 000 tonnes en 2020 si la composante industrialisation n'est pas formellement articulée. Qu'est-il fait actuellement des 210 000 tonnes de cacao produits ? Je trouve cette option stratégique dénuée de toute dimension de transformation économique. L'exigence de modification qualitative des structures productives de l'économie camerounaise requiert de mettre l'impératif d'industrialisation du pays au premier rang et de subordonner les autres options stratégiques.

IC : Parlant de l'objectif d'augmentation de la production cacaoyère à l'horizon 2020, le plan gouvernemental prévoit de transformer localement la moitié des 600 000 tonnes projetées. Cela permet-il de mettre un bémol à votre appréciation de ce plan de relance ?
B : Cet objectif de transformation est d'autant plus irréaliste que le niveau de performance actuelle en la matière reste très faible. C'est par défaut que cet objectif de transformation semble avoir été mis en exergue. L'on constate que ce n'est pas la stratégie industrielle qui a déterminé le *design* de la stratégie de relance de la production du cacao. D'ailleurs, le Plan directeur d'industrialisation du Cameroun est encore en cours d'élaboration et d'adoption.

IC : Selon vous, sur quels leviers faut-il agir pour réussir ce pari, même avec quelques années de retard sur les délais initiaux ?
B : Ce que vous appelez pari ne semble pas en être un. Dans une économie, il n'est pas indispensable de chercher seulement et absolument à augmenter la production d'un produit agricole primaire. La question centrale doit être celle du contrôle de la valeur du produit, en ayant un positionnement crédible dans sa chaîne de valeur complète. La question reste posée pour la filière cacao. Que contrôle le Cameroun dans la chaîne de valeur de la filière cacao ? Quel contrôle envisagé en 2020 ? C'est de la réponse à ces questions que dépend une réelle stratégie économique de la filière cacao.

IC : Depuis le lancement des grands projets au Cameroun en 2012, l'on assiste à une sorte de printemps chinois. Quel regard portez-vous sur la nouvelle dynamique de la coopération entre le Cameroun et l'empire du Milieu, qui est devenu le premier bailleur de fonds de notre pays ?
B : Dans un cadre de coopération bilatérale, la Chine est le premier fournisseur du Cameroun, avec en l'occurrence 18% des importations en 2014, et le deuxième client après l'Espagne, avec 15% des exportations au cours de la même année. La Chine étant au niveau international une puissance financière de premier plan, utilisant des méthodes de financement à conditionnalités plus souples et moins interventionnistes, ses guichets financiers représentent une opportunité importante pour le Cameroun.

La question principale réside dans les capacités du gouvernement à négocier les aspects liés à l'acquisition technologique dans le cadre des projets. Cette capacité de négociation est aussi et surtout liée à celle de la qualité du management des projets d'investissement public.
Un management des projets de bonne qualité permettrait de mieux structurer les financements bilatéraux, de maîtriser les contenus, les fonctionnalités des ouvrages, de réduire les délais de construction et d'optimiser la rentabilité et l'impact d'exploitation des ouvrages. Notre recommandation est d'approfondir la coopération avec la Chine par le recours à divers instruments juridiques ayant trait au commerce, à l'investissement, à la technologie et au financement.

Interview réalisée par Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

Le Cameroun investira 6,8 milliards FCFA pour améliorer son système foncier en 2017

Le programme des réformes de la gestion du système foncier camerounais connaîtra un coup d'accélérateur au cours de l'année 2017.
En effet, défendant le budget de son département ministériel devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale le 26 novembre 2016, la ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, Jacqueline Koung à Bessiké, a annoncé qu'une enveloppe de 6,8 milliards de francs CFA (un peu plus de 25% de l'enveloppe budgétaire globale de ce ministère) sera consacrée aux réformes en cours.
Ces investissements, a-t-elle précisé, serviront principalement à mettre en place une infrastructure technique numérisée devant conduire à la densification du réseau géodésique national, à la modernisation des enquêtes et au renforcement des capacités des agents en charge de la gestion des questions foncières dans le pays.
Pour rappel, au Cameroun, la gestion du foncier se heurte encore à beaucoup d'obstacles, dont la corruption

des agents en charge de ces questions n'est pas le moindre. En effet, il n'est pas rare que, par des tours de passe-passe devenus légion, des titres fonciers réputés pourtant inattaquables soient délivrés à plusieurs individus pour une même parcelle de terrain.
Les réformes initiées par les autorités camerounaises depuis quelques années visent non seulement à faciliter la délivrance des titres fonciers, pour lesquelles les demandeurs attendent souvent plusieurs années, mais aussi et surtout à mettre un terme à la superposition des titres fonciers, grâce à un système cadastral efficace et efficient.

De nouvelles représentations diplomatiques camerounaises annoncées au Soudan, en Tanzanie, en Ouganda, au Koweït et au Liban

Au cours de l'année 2017, l'Etat camerounais compte créer de nouvelles ambassades au Soudan, en Tanzanie et en Ouganda, ainsi que des représentations consulaires au Koweit et au Liban, a-t-on appris du Ministère des relations extérieures lors de la défense du budget 2017 à l'Assemblée nationale.
Ce déploiement diplomatique participe de l'ambition du gouvernement camerounais à densifier la coopération avec les nouveaux partenaires tout au long de l'année prochaine, aussi bien en Afrique qu'en Asie et en Europe.
Pour ce faire, le gouvernement a soumis à la validation des parlementaires camerounais une enveloppe budgétaire de 38,116 milliards de francs CFA en faveur du Ministère des relations extérieurs pour l'année 2017, contre 30,017 milliards en 2016, soit une hausse d'environ 28%.

Le Cameroun classé 11ème pays en Afrique en matière de promotion de l'inclusion financière

Alors que le taux de bancarisation dans le pays dépassait à peine 10% il y a cinq ans, il frôle aujourd'hui les 20%, en grande partie grâce à l'avènement du mobile money, service offert par les deux principaux opérateurs de la téléphonie mobile que sont Orange et MTN.

Intitulé « *The Global Microscope 2016 : The enabling environment for financial inclusion* », le rapport du groupe d'analyse et de recherche britannique *The Economist Intelligent Unit*, publié au début de ce mois de novembre, classe le Cameroun au 11ème rang en Afrique, en matière de promotion de l'inclusion financière.

A l'analyse, cette étude qui se base sur douze indicateurs d'évaluation du cadre réglementaire favorable à l'inclusion financière dans 55 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe de l'Est, rend ainsi hommage au dispositif réglementaire camerounais ayant permis le lancement dans le pays des services de banque mobile.

En effet, alors que le taux de bancarisation dans le pays dépassaient à peine 10% il y a cinq ans, il frôle aujourd'hui les 20%, en grande partie grâce à l'avènement du mobile money, service offert par les deux principaux opérateurs de la téléphonie mobile que sont Orange et MTN, lesquels rendent également possible les transactions de comptes bancaires à comptes mobiles.

260 000 agents publics

Selon les chiffres officiels, les deux leaders du marché de la téléphonie mobile au Cameroun cumulent de nos jours un parc de près de 5 millions d'utilisateurs des services *mobile money*, sur une population de plus 20 millions d'habitants, toute chose qui ont contribué à booster l'inclusion financière dans le pays.

Dans le même temps, l'on se souvient qu'en 2013, le gouvernement camerounais a imposé la bancarisation à tous les agents de l'Etat, dont les salaires étaient supérieurs ou égaux à 100 000 francs CFA, contribuant ainsi à faire accéder une bonne frange des 260 000 agents publics aux services bancaires.

L'on peut également citer parmi ces ingrédients de l'inclusion financière au Cameroun, la promotion du secteur de la microfinance, avec environ 500 structures agréées sur l'ensemble du territoire en 2016.

Selon le classement de *The Economist Intelligent Unit*, la Tanzanie, le Kenya et le Rwanda sont les trois leaders africains de l'inclusion financière.

La France octroie une aide logistique à l'armée camerounaise engagée dans la lutte contre Boko Haram

Dix véhicules tactiques et cinq camions de transport, dont un camion médicalisé : c'est ainsi qu'est constitué le lot d'équipements militaires que le nouvel ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault, vient de remettre au gouvernement camerounais.
Ce don, réceptionné par le ministre délégué chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo, a une valeur numéraire de 656 000 euros, soit l'équivalent de près de 500 millions de francs CFA, a-t-on appris officiellement.
Selon le gouvernement français, « *ce soutien matériel est l'une des manifestations concrètes du renforcement* » de la coopération entre le Cameroun et la France dans le cadre de la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram.

Vers l'institution d'une taxe à l'exportation de 2% sur les plantes médicinales dès 2017

Dès l'année 2017, le gouvernement camerounais pourrait instituer une taxe à l'exportation des plantes médicinales d'une valeur de 2%, renseigne le projet de Loi de finances 2017 de l'Etat, actuellement en examen au Parlement.
Cette taxe, et bien d'autres soumises à la validation des parlementaires au cours des dernières sessions de l'Assemblée nationale et du Sénat pour le compte de l'année 2016, devrait permettre à l'Etat de renflouer quelque peu ses caisses dans un contexte de baisse des recettes pétrolières dans les pays producteurs comme le Cameroun.
Pour rappel, les forêts camerounaises regorgent de nombreuses essences réputées avoir des effets positifs pour le traitement de plusieurs maladies tropicales, lesquelles essences sont de plus en plus prisées par de grands laboratoires occidentaux, qui pourraient désormais avoir à débourser, au bénéfice du Trésor public local, 2% de la valeur des plantes exportées du Cameroun.

Les échanges commerciaux entre le Cameroun et le Maroc ont atteint 61 milliards FCFA en 2016

Selon les statistiques de la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat (CCIMA) du Cameroun, les échanges commerciaux entre la locomotive économique des pays de la Cemac et le royaume du Maroc ont culminé à 61 milliards de francs CFA cette année.
L'information a été révélée au cours d'une rencontre entre les responsables de la CCIMA et des opérateurs économiques marocains, réunis au sein de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), en mission de prospection au Cameroun.
« *Les Marocains souhaitent créer des partenariats avec les entreprises camerounaises et, sur le long terme, s'implanter au Cameroun (...) Les secteurs d'activités que nous ciblons sont entre autres l'agroalimentaire, le bâtiment et travaux publiques (BTP), l'électricité, les mines, etc.* », a assuré Amal Belkhemmar, le chef de la délégation.
Pour l'heure, les exportations camerounaises vers le Maroc sont constituées de produits tels que le bois, le coton, les bananes fraîches, le café et le cacao, tandis que le Maroc exporte vers le Cameroun du carton, des équipements électriques ou encore des engrais.

Au Cameroun, la pression fiscale sur les moyennes entreprises atteint 57,7% de leur résultat commercial selon PwC

Le Cameroun fait partie des dix pays africains où la pression fiscale sur les entreprises de taille moyenne est la plus élevée, révèle le rapport Paying Taxes 2017, publié le 17 novembre dernier par le cabinet d'audit et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC) et la Banque mondiale.
Selon ce rapport, qui dresse un hit-parade de 53 pays africains en fonction du niveau de pression fiscale exercé sur les entreprises de taille moyenne, le Cameroun est classé 44ème avec un taux de pression fiscale qui atteint jusqu'à 57,7% du résultat commercial réalisé par lesdites entreprises, contre 48,8% dans le Paying Taxes 2016.
Le Cameroun partage ce statut de pays à pression fiscale élevée avec trois autres pays de la zone Cemac. Il s'agit du Tchad (63,5%), de la Guinée Equatoriale (79,4%) et de la République Centrafricaine (73,3%).
Avec un taux d'imposition qui s'élève à 13,6% seulement du résultat commercial de l'entreprise, le Lesotho est le premier pays sur ce classement, suivi par la Zambie, avec un taux d'imposition total moyen de 18,6%.
Viennent ensuite la Namibie (20,7%), l'Ile Maurice (21,8%), le Botswana (25,1%), l'Afrique du Sud (28,8%), le Soudan du Sud (29,1%), les Seychelles (30,1%) et la Sierra Leone (31%).
Ce classement de PricewaterhouseCoopers et de la Banque mondiale prend en compte les impôts annuels et cotisations obligatoires des moyennes entreprises. Il s'agit concrètement de l'imposition des bénéfices, des cotisations et charges sociales supportées par l'employeur, de la taxe foncière, de l'impôt sur la transmission du patrimoine, de l'imposition des dividendes, etc.

Le Cameroun veut augmenter de 2,5% la taxe à l'exportation du bois en grumes dès 2017

Si le Parlement camerounais adopte en l'état la proposition faite par le gouvernement dans le projet de Loi de finances 2017 en cours d'examen à l'Assemblée nationale, la taxe à l'exportation du bois en grumes passera à 20% dès le début de l'année 2017, apprend-on officiellement. Ce nouveau taux consacrera alors une augmentation de 2,5% sur cette taxe, qui culminait jusqu'ici à 17,5%.
Cette augmentation projetée peut s'expliquer de deux manières.
Primo, avec la baisse continue des recettes pétrolières, le gouvernement camerounais entend créer de nouveaux postes de recettes, ou alors revoir à la hausse la contribution des postes existants, afin de pourvoir une trésorerie de plus en plus sollicitée du fait des grands projets en cours dans le pays et des dépenses supplémentaires induites par la lutte contre Boko Haram. De ce point de vue, le bois, qui est le deuxième produit d'exportation du Cameroun derrière le pétrole, apparaît comme étant le produit idoine pour booster les recettes douanières. Selon les statistiques de l'Autorité portuaire nationale (APN), un volume global de 938 455 tonnes de billes de bois a été exporté au cours de l'année 2015.
Secundo, l'augmentation souhaitée de la taxe à l'exportation du bois en grumes peut se comprendre comme une stratégie gouvernementale visant à inciter les exploitants forestiers à se lancer dans la transformation locale, laquelle est non seulement source d'emplois, dans un pays dans lequel le chômage sévit à l'état endémique, mais aussi permet de créer de la valeur ajoutée pour l'ensemble de l'économie nationale.

Le Cameroun enregistre une baisse de 32% sur son déficit commercial à fin septembre 2016

Les statistiques de la douane camerounaise sur les neuf premiers mois de l'année 2016 révèlent une baisse du déficit commercial du pays avec ses partenaires commerciaux extérieurs de l'ordre de 32%, a révélé le Comité technique national de la balance des paiements du Ministère des finances.
Sur la même période, apprend-on, les recettes d'exportation baissent de 20%, tandis que les dépenses d'importation, quant à elles, ont chuté de 24%. Cette dernière statistique devrait être confirmée sur l'ensemble de l'année 2016 à cause d'une baisse des importations du riz et du ciment.
Pour rappel, sur la période 2013-2015, le déficit commercial du Cameroun a progressé de 137 milliards de francs CFA, passant de 557 à 693,9 milliards de francs CFA, ceci principalement, du fait des importations massives de produits tels que le riz et les poissons congelés.

Le gouvernement camerounais souhaite instituer une taxe à l'importation afin de financer l'Union africaine

Dans le projet de Loi de finances 2017 de la République du Cameroun, qui sera soumis au vote des membres du Parlement au cours de la session en cours de novembre 2016, le gouvernement camerounais se propose d'instituer « *une contribution d'intégration africaine (CIA)* », apprend-on de sources autorisées.
A la charge des importateurs, cette taxe, dont le taux est de « *0,2% de la valeur imposable des marchandises originaires des pays tiers à l'Union africaine* », est « *destinée au financement des institutions de l'Union africaine* », précise-t-on dans la proposition gouvernementale.
Cette dernière survient dans un contexte marqué par des tensions observées dans la trésorerie publique, du fait de la baisse des revenus issus de la vente de pétrole brut, qui représentent généralement jusqu'à 25% des recettes de l'Etat.
Face à cette situation, le gouvernement camerounais aura encore plus de mal que par le passé à honorer ses cotisations traditionnelles auprès des institutions panafricaines ou régionales dont le pays est membre et, de ce fait, contribue au financement des charges de fonctionnement.

Le gouvernement propose la suppression de la TVA (19,25%) sur le riz à partir de 2017

Après avoir restauré en 2016 le droit de douane de 5% sur les importations de riz, lequel droit de douane avait été supprimé après les émeutes de la faim de février 2008, le gouvernement camerounais entend une nouvelle fois catalyser la baisse du prix de ce produit de grande consommation très prisé par les populations locales.
En effet, dans le projet de Loi de finances 2017, qui sera examiné par le Parlement dans les prochains jours, le gouvernement propose que le riz soit exonéré du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Si cette proposition est validée par les parlementaires, le prix du kilogramme de riz sur le marché camerounais (300 FCFA) pourrait connaître une baisse de l'ordre de 19,25%, soit l'équivalent du taux de TVA applicable dans le pays.
Modeste producteur de riz avec quelque 100 000 tonnes en moyenne chaque année, le Cameroun est un gros consommateur de riz importé. Par exemple, pour la seule année 2015, révèlent les statistiques du Comité technique national de la balance de paiement, 707 200 tonnes de riz ont été importées au Cameroun, pour une valeur financière de 181 milliards de francs CFA.

Le Cameroun a capté 377 milliards FCFA d'investissements directs étrangers en 2015

Selon les statistiques que vient de révéler le Comité technique national de la balance des paiements, au cours de l'année 2015, le Cameroun a capté des investissements directs étrangers (IDE) pour 377 milliards de francs CFA. Gilbert Didier Edoa, le secrétaire général du Ministère des finances, s'est félicité de la hausse enregistrée sur cet indicateur, qui avait culminé à 348,2 milliards de francs CFA au cours de l'année 2013.

Pour rappel, sur la période allant de 2000 à 2014, soit quinze ans au total, le volume des IDE capté par la République du Cameroun sont estimés à 5 milliards de dollars américains, soit environ 2750 milliards de francs CFA, selon la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

Ces IDE proviennent essentiellement de pays tels que la France, les Etats-Unis, le Nigeria et bien évidement la Chine, devenue premier investisseur au Cameroun selon la direction de la coopération du Ministère de l'économie. En effet, si l'on s'en tient au volume officiel du portefeuille de projets conduits par les entreprises chinoises au Cameroun, qui est estimé à 1850 milliards de francs CFA à la fin 2014, la Chine représente environ 67% des IDE au Cameroun.

Après plusieurs mois de fermeture à cause de la lutte contre Boko Haram, le Cameroun rouvre ses frontières avec le Nigeria

Le gouvernement camerounais a décidé de rouvrir officiellement sa longue frontière de 1500 km avec le Nigeria, fermée depuis plusieurs mois du fait des incursions meurtrières de la secte islamiste nigériane Boko Haram sur le territoire camerounais.

La décision prise par les autorités camerounaises survient au moment où l'on assiste à un essoufflement de Boko Haram, dont les adeptes sont traqués et pourchassés depuis des mois par l'armée nationale et la Force multinationale mixte, aussi bien en territoire nigérian que camerounais.

Cette offensive militaire a eu comme bénéfice de presque éradiquer les multiples attaques armées jadis conduites par la secte nigériane, offrant ainsi de nouveau la possibilité aux populations locales de reprendre leurs échanges commerciaux avec le Nigeria.

Pour rappel, dans plusieurs localités de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, la survie des populations est étroitement liée aux activités commerciales avec le Nigeria, qui est l'un des principaux exportateurs de produits manufacturés vers le Cameroun.

Aussi, les postes de douane disséminés le long de la frontière avec ce pays constituent-ils d'importantes sources de recettes publiques pour le Cameroun. Mais depuis deux ans, plusieurs d'entre eux ont été soit détruits, soit désertés par les douaniers à cause de l'insécurité créée par Boko Haram.

Le Cameroun dans le top 20 africain des pays dans lesquels il fait bon entreprendre en 2017

Selon le *Global Entrepreneurship Index 2017*, publié le 13 novembre 2016 par le Global Entrepreneurship and Development Institute (GEDI) basé à Londres, le Cameroun est le 20ème pays d'Afrique (sur 37 pays classés) dans lequel il est bon d'entreprendre en 2017. Au plan mondial, la locomotive économique de la Cemac arrive au 116ème rang sur 137 pays étudiés.
Dans l'espace Cemac, le Cameroun est largement devancé par le Gabon, qui pointe au 7ème rang en Afrique et au 75ème dans le monde. Avec la Tunisie (+20 rangs) et le Ghana (+13 rangs), le Gabon (+11 rangs) fait partie des Etats ayant réalisé les plus fortes progressions par rapport au classement 2016, note le Global Entrepreneurship and Development Institute.
Au plan continental, le quinté des pays africains dans lesquels il fait bon entreprendre en 2017 est constitué de la Tunisie (42ème dans le monde), du Botswana (52ème), de l'Afrique du Sud (55ème), de la Namibie et du Maroc.
A l'échelle internationale, les Etats-Unis occupent la première marche du podium, devant la Suisse, le Canada, la Suède, le Danemark, l'Islande, l'Australie, le Royaume-Uni, l'Irlande et les Pays-Bas.
Le Global Entrepreneurship Index se base sur de nombreux critères, parmi lesquels on peut citer la perception de l'entrepreneuriat par la société, le niveau de risque, la qualité de l'éducation, les compétences en matière de création de startup, le niveau d'usage d'Internet, le niveau de corruption, la liberté économique et la profondeur du marché des capitaux.
« *Notre indice donne aux décideurs un outil pour comprendre les forces et les faiblesses entrepreneuriales de leur pays, leur permettant ainsi de mettre en œuvre des politiques qui favorisent l'esprit de l'entreprise productive* », explique le GEDI.

Le déficit de la balance commerciale s'est creusé de 137 milliards FCFA sur la période 2013-2015

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la balance commerciale du Cameroun a été de nouveau déficitaire en 2015, ainsi que le révèlent les chiffres du Comité technique national de la balance des paiements (CTNBP), qui s'est réuni à Yaoundé le 15 novembre 2016.
Selon cet organe, ce déficit s'est légèrement creusé l'année dernière, atteignant 693,9 milliards de francs CFA, contre 692 milliards en 2014, soit une hausse de près de 2 milliards de francs CFA.
Une compilation des statistiques du Comité technique national de la balance des paiements du Ministère des finances révèle par ailleurs que ce déficit ne cesse de s'accentuer au fil des années.
Par exemple, entre 2013 et 2015, le déficit a progressé de 137 milliards de francs CFA, passant de 557 à 693,9 milliards de francs CFA, ce qui signifie qu'au fil du temps, le Cameroun importe toujours plus qu'il n'exporte.

Créer une entreprise en 72 heures, c'est désormais possible dans la région de l'Est du Cameroun

Laurent Serge Etoundi Ngoa, le ministre camerounais des PME, de l'Economie sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), vient d'inaugurer dans la ville de Bertoua, la capitale régionale de l'Est, le tout premier Centre de formalités de création des entreprises (CFCE) de cette partie du pays.
Il s'agit d'un guichet unique regroupant tous les services administratifs intervenant dans le processus de création des entreprises. Grâce à ces structures, les délais de création d'une entreprise sont réduits à 72 heures, contre plusieurs mois par le passé.
Selon les statistiques officielles, depuis leur lancement en 2010, ces structures avaient déjà permis de créer 33 000 entreprises jusqu'à la fin 2014. En plus de la réduction des délais, les CFCE ont contribué à réduire les coûts de ces opérations. Ces coûts, précise-t-on au Ministère des PME, sont passés de 250 000 francs CFA à près de 50 000 francs CFA seulement.

Les douaniers camerounais formés à l'application des règles d'origine dans le cadre des APE avec l'Union européenne

Etre bien outillé sur les règles d'origine et être capable d'effectuer des contrôles de manière à déceler les marchandises dont les propriétaires seraient tentés de frauder, en les déclarant en provenance de l'espace Union européenne, dans l'optique de bénéficier indûment de l'abattement de 25% sur les tarifs douaniers en vigueur depuis le 4 aout 2016 dans le cadre de l'APE.
C'est l'objectif visé par une rencontre d'une semaine, qui réunit des douaniers camerounais depuis quelques jours à Douala, la capitale économique du pays. Articulée autour du thème : « *L'Accord d'étape Cameroun-Union européenne et ses implications douanières* », cette session de formation vise à prévenir d'éventuels fraudes dans le cadre de l'application de l'APE entre le Cameroun et l'UE.
Pour rappel, cet APE intérimaire, signé entre les deux parties en attendant la conclusion d'un accord global au plan régional, permet, depuis le 4 août dernier, à 1760 produits européens d'accéder

au marché camerounais avec un abattement douanier de 25% chaque année. Ces produits de l'UE seront affranchis de droits de douane dès 2020. En 2018, une autre catégorie de produits européens s'ajoutera à la liste des exonérations, puis une troisième à partir de 2021.

FINANCE

Société Générale va introduire les cartes de paiement *American Express* au Cameroun

Le groupe bancaire français Société Générale (SG) a annoncé ce 30 novembre 2016 avoir signé un partenariat d'acquisition marchand avec American Express, une entreprise financière américaine spécialisée dans les moyens de paiement. Ce partenariat couvre huit pays dans lesquels la banque opère, dont le Cameroun.

A la faveur de ce partenariat, qui « *s'appuie sur le e-commerce ainsi que sur les paiements de proximité effectués via un terminal de paiement électronique* (TPE, ndlr) », apprend-on dans un communiqué officiel, « *tout commerçant souhaitant accepter les paiements des porteurs de cartes American Express devra signer un contrat avec Société Générale* ». Selon les responsables de la SG, ce partenariat est « *l'occasion pour le groupe* », et sa filiale au Cameroun, « *d'être plus compétitif, de capter de nouveaux flux, et d'augmenter ses revenus en proposant un nouvel outil de paiement à sa clientèle* ».

« *Ce nouveau partenariat va nous donner la possibilité d'accroître notre réseau marchand en Afrique subsaharienne et nous permettre d'augmenter le nombre de porteurs de cartes American Express africains ou en visite en Afrique. L'Afrique subsaharienne a un potentiel de forte croissance économique et ce partenariat représente une opportunité unique et prometteuse* », a commenté Andrew Stewart, vice-président et DG des partenariats de la banque chez American Express.

Recouvrement forcé des créances et réduction des charges pour sauver la société de microfinance COMECI

La direction générale de la Compagnie Equatoriale pour le Commerce et le Crédit d'Investissement (COMECI) vient de sommer les débiteurs de cette institution de microfinance de rembourser toutes les dettes arrivées à échéance, sous peine de poursuites judiciaires et de saisie de leurs biens. Les responsables de COMECI menacent par ailleurs de révéler dans la presse la liste de ces créanciers récalcitrants.

Au demeurant, mis à part cette opération de recouvrement forcé, la direction générale de cette institution de microfinance, au bord de la faillite depuis août 2016, énonce des mesures visant à redresser la barre de l'entreprise. Il est notamment envisagé, apprend-on de bonnes sources, une réduction des effectifs, des salaires et du nombre d'agences, dans le cadre d'une politique globale de réduction des charges.

Selon nos sources, les actionnaires de cette institution de microfinance ont par ailleurs consenti à la recapitaliser par une injection de nouveaux capitaux, pour environ 1 milliard de francs CFA avant la fin de cette année 2016.

Détournements à la BICEC : la justice camerounaise s'intéresse au rôle des DG français de cette filiale du groupe BPCE

Pascal Rebillard, Jean-Pierre Schiano et Pierre Mahé, tous anciens directeurs généraux de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC), et Alain Pierre Louis Ripert, l'actuel DG de cette filiale camerounaise du groupe bancaire français BCPE ; ont été entendus au tribunal de Grande instance du Wouri, à Douala, les 22 novembre et 23 novembre 2016.

Les intéressés doivent, selon nos sources, s'expliquer devant un juge d'instruction sur l'affaire de détournement d'un montant total de plus de 50 milliards de francs CFA à la BICEC sur une période de douze ans. Ce scandale a été révélé au début de cette année par une enquête interne, puis confirmée par les contrôleurs de la COBAC, l'organe de régulation du secteur bancaire dans la zone Cemac. Depuis le 8 août 2016, le Camerounais Innocent Ondoa Nkou, ex-directeur général adjoint de la BICEC, qui aura occupé ce poste pendant près de 20 ans, est écroué à la prison centrale de Douala dans le cadre de cette affaire. Il est incarcéré en compagnie de ses compatriotes Samuel Ngando Mbongue, ancien directeur de la comptabilité et de la trésorerie à la BICEC, et de Martin Nyamsi, prestataire de service au sein de cette banque à travers l'entreprise Interface.

Nombreuses surfacturations

Jusqu'ici, aucun des responsables français qui ont tous occupé le poste de DG de la BICEC sur la période durant laquelle les détournements ont été perpétrés, n'avait été cité, encore moins inquiété. A l'observation, leur récente convocation par la justice camerounaise pourrait donner une toute autre orientation à ce dossier.

> De nombreux observateurs s'étaient étonnés de ce qu'un tel réseau ait pu exister au sein d'une institution bancaire pendant aussi longtemps (douze ans), sans que les multiples contrôles internes et externes imposés aux banques ne permettent de découvrir le pot-aux-roses.

Ce d'autant que, dès le déclenchement de cette affaire, de nombreux observateurs s'étaient étonnés de ce qu'un tel réseau ait pu exister au sein d'une institution bancaire pendant aussi longtemps (douze ans), sans que les multiples contrôles internes et externes imposés aux banques ne permettent de découvrir le pot-aux-roses.

Pour rappel, sur la base de soupçons consécutifs à un contrôle interne, une enquête conduite en mars 2016 au sein de cette banque par la COBAC a permis de mettre à nu un réseau « *impliquant des prestataires externes avec des complicités internes* ».

Ce réseau, selon les conclusions de l'enquête, a causé à la BICEC un préjudice financier estimé à plus de 50 milliards de francs CFA sur une période de douze ans ; au moyen de nombreuses surfacturations et des factures fictives, régulièrement payées à des prestataires « *via un circuit hors procédure* ».

Cameroun-Côte d'Ivoire : la coopération par les marchés financiers

Jean Claude Ngbwa, le président de la Commission des marchés financiers (CMF) du Cameroun, l'organe de régulation du Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays, a effectué le 8 novembre 2016 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, une visite de travail au siège de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

« *Je suis venu m'inspirer de l'expérience de la BRVM* », a déclaré le président de la CMF au sortir de la séance de travail avec les responsables de ce marché financier, non sans préciser que « *l'étape de la BRVM était incontournable, vu les performances réalisées par la place boursière de l'UEMOA ces dernières années* ».
En effet, a-t-on appris officiellement, cette visite rentre dans le cadre de la tournée entreprise par le président de la CMF sur les places financières internationales et africaines depuis sa nomination, afin de s'inspirer des meilleures pratiques pour le développement du marché financier camerounais, dont Jean Claude Ngbwa rêve qu'il reflète enfin le réel potentiel économique du pays, véritable poumon économique de l'Afrique centrale.

Accès difficile aux financements
Pour rappel, après un long bail à la CIMA, le régulateur du secteur des assurances en Afrique de l'Ouest et du Centre, Jean Claude Ngbwa a été nommé à la présidence de la CMF le 29 Juin 2016. Il est ainsi devenu le régulateur d'un marché financier qui ne cote que trois lignes d'actions, après dix années d'activités, contre cinq lignes d'obligations. Sa capitalisation boursière au 17 juin 2016 était seulement d'un peu plus de 405 milliards de francs CFA.

Jean Claude Ngbwa a été nommé à la présidence de la CMF le 29 Juin 2016. Il est ainsi devenu le régulateur d'un marché financier qui ne cote que trois lignes d'actions, après dix années d'activités, contre cinq lignes d'obligations.

Bien qu'étant davantage comparable à la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC), qui est encore moins dynamique que le marché financier camerounais, la BRVM a, quant à elle, atteint une capitalisation boursière de 6887,47 milliards de francs CFA le 27 octobre 2016. Une quarantaine d'entreprises y sont cotées. Une performance qui fait certainement saliver les responsables du marché financier camerounais, visiblement boudé par le secteur privé.
En effet, ces opérateurs, qui ne cessent pourtant de décrier l'accès difficile aux financements dans le pays, se contentent de participer aux emprunts obligataires lancés par les Etats de la Cemac sur cette place boursière située dans la capitale économique, ville qui abrite pourtant 79 des 100 premières entreprises du Cameroun en termes de chiffres d'affaires, selon un recensement de l'Institut national de la statistique (INS).
Mêmes les mesures d'incitations fiscales prises par l'Etat camerounais, notamment un abattement substantiel de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises cotées, n'ont pas encore réussi à attirer les entreprises sur le Douala Stock Exchange.

Zone Cemac : 16 banques sur 52 ont enregistré des pertes au 30 juin 2016

Sur la base des comptes déclarés par les 52 établissements bancaires en activité dans la zone Cemac au 30 juin 2016, 16 d'entre elles ont enregistré des pertes, a-t-on appris au sortir d'une récente réunion regroupant les responsables des banques de cet espace communautaire et la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), le gendarme du secteur.
A en croire Lucas Abaga Nchama, le gouverneur de la Banque centrale des Etats membres de la Cemac et président de la COBAC, deux banques se sont ainsi ajoutées à ce groupe d'institutions déficitaires cette année, puisqu'elles n'étaient que quatorze sur la même période en 2015.
Cette contre-performance, a cependant souligné Lucas Abaga Nchama lors du dernier comité de politique monétaire de la BEAC, n'empêche pas à la zone Cemac d'avoir un secteur bancaire « solide », avec un produit net bancaire qui s'établit à 444 milliards de francs CFA sur la période sous revue, soit sensiblement au même niveau que celui de l'année 2015.

La BEAC et la Banque centrale marocaine renforcent leur coopération en matière de supervision bancaire

Abdellatif Jouahri et Lucas Abaga Nchama, respectivement gouverneurs de la Bank Al Maghrib (la Banque centrale du royaume du Maroc) et de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), ont récemment signé une convention révisée relative à la coopération en matière de supervision bancaire, a-t-on appris de bonnes sources.
Cette convention renforce la coopération entre les deux banques centrales, principalement en ce qui concerne le contrôle sur place des établissements bancaires transfrontaliers.
Ce renforcement de la coopération entre la BEAC et la Bank Al Maghrib intervient au moment où l'on assiste à une expansion des banques marocaines dans la région Afrique centrale. Expansion qui, de l'avis de certains experts, peut recéler des risques systémiques.

En dix mois d'activités, la Banque camerounaise des PME a déjà octroyé des crédits pour plus de 2,5 milliards FCFA

Ouverte depuis le 20 juillet 2015 à Yaoundé, la Banque camerounaise des PME (BC-PME) a déjà octroyé une enveloppe globale de crédits estimée à plus de 2,5 milliards de francs CFA, révèle Agnès Ndoumbe Mandeng (photo), la DG de cette institution bancaire à capitaux publics.
Ce bilan est jugé satisfaisant par les responsables de cette institution financière, ce d'autant qu'en seulement dix mois d'activités, elle compte officiellement près de 2000 clients à ce jour dans ses deux agences de Yaoundé et de Douala (ouverte le 3 août 2015), les deux principales villes du Cameroun.
Pour rappel, la BC-PME a été créée par le gouvernement camerounais dans l'optique de réduire les difficultés d'accès aux financements bancaires pour les PME, qui représentent 90% du tissu industriel national. Elle est dotée d'un capital social de 10 milliards de francs CFA.

L'Allemagne suspend provisoirement le financement de microprojets de développement au Cameroun

Jusqu'à nouvel avis, les ONG, les communes, les villages, les individus ou les groupes organisés, soumettant souvent à l'ambassade d'Allemagne au Cameroun des demandes de financement en vue de la réalisation de microprojets de développement, ne recevront plus rien du tout.
« *L'ambassade a suspendu le financement des microprojets de développement pour les années 2016 et 2017. Les demandes ne seront acceptées qu'après la reprise du financement des microprojets de développement* », précise une annonce postée sur le site Internet de cette représentation diplomatique.
Selon un responsable du Ministère de l'économie cité par le Quotidien gouvernemental, cette décision est le « *fait de l'absence de personnel dédié au suivi de l'exécution physico-financière des microprojets* », généralement financés sur fonds propres, à hauteur de 6,5 millions de francs CFA au plus, par cette représentation diplomatique.
En revanche, précise-t-on au Ministère de l'économie, les financements octroyés par l'Allemagne dans le cadre de la coopération bilatérale avec l'Etat du Cameroun restent à l'ordre du jour. Pour le compte de cette année 2016, ils sont estimés à plus de 65 milliards de francs CFA, contre plus de 50 milliards de francs CFA en 2010.

Le Crédit Mutuel vient rallonger la liste des entreprises de microfinance à la dérive au Cameroun

Depuis bientôt un mois, les clients de l'établissement de microfinance camerounais dénommé Crédit Mutuel sont dans le désarroi. Et pour cause : ils se heurtent depuis près de quatre semaines aux guichets fermés de cette institution financière, qui comptait parmi ses clients de nombreux commerçants des marchés de Yaoundé.
Une note signée de la direction générale informe les clients que l'institution financière fait face à de « *fortes tensions de trésorerie* » suite à des retraits massifs de fonds, eux-mêmes consécutifs à ce que la direction générale appelle des « *rumeurs malveillantes* » au sujet de la faillite du Crédit Mutuel.
Selon des sources proches de cette structure, la situation est consécutive au décès du promoteur de cet établissement financier, Joseph Njeunou. Une disparition qui a fait naître des dissensions entre les

membres de la famille du défunt et ses partenaires financiers dans l'affaire, chaque partie voulant prendre le contrôle du Crédit Mutuel.
Mis au parfum de ces tiraillements qui ne sont pas de bon augure pour l'avenir de cette institution financière, certains clients importants de cet établissement de microfinance ont aussitôt effectué des retraits massifs, laissant les caisses de la société exsangues.
La situation au Crédit Mutuel vient rappeler la fragilité des institutions de microfinance au Cameroun, pays qui compte environ 500 de ces structures, selon les statistiques du Ministère des finances. A l'instar de Cofinest, Crédit du Golfe ou encore Fiffa, qui ont fait faillite ces dernières années, ces structures sont souvent dirigées comme des épiceries et finissent par fermer boutique au bout de quelques années de fonctionnement, laissant leurs clients dans le désarroi.

Malgré une conjoncture difficile, les « *risques et vulnérabilités pesant sur le système financier sont maitrisés* » en zone Cemac

La 3ème session du Comité de stabilité financière en Afrique centrale (CSF-AC) s'est achevée le 29 novembre 2016 à Yaoundé, la capitale camerounaise, par une note d'optimisme sur l'état du secteur financier dans les six pays de la CEMAC, que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République centrafricaine.

En effet, bien qu'ayant souligné la persistance d'une « *conjoncture économique difficile affectant négativement les performances macroéconomiques des Etats de la Cemac et les acteurs du secteur financier sous-régional* », le CSF-AC assure que « *les risques et vulnérabilités affectant le secteur financier* » dans cet espace communautaire sont « *dans l'ensemble maitrisés* ».

> La COBAC avait notamment révélé que les créances en souffrance dans les banques de la Cemac avaient augmenté de 41,6% à fin juillet.

Ces conclusions, qui sont assorties d'une invitation « *à la vigilance constante* » adressée aux acteurs de la communauté financière de la Cemac, viennent rassurer sur le peu de conséquences que pourraient induire certains indicateurs révélés récemment à Douala, au cours d'une réunion entre les responsables de la COBAC, le régulateur du secteur bancaire, et les responsables des banques en activité dans la zone Cemac.

Normes prudentielles

Au cours de cette réunion tenue le 21 octobre 2016 dans la capitale économique camerounaise, la COBAC avait notamment révélé que les créances en souffrance dans les banques de la Cemac avaient augmenté de 41,6% à fin juillet ; que seules 19 banques sur 52 disposaient de fonds propres suffisants pour leur permettre de respecter les normes prudentielles ; et que 16 banques sur 52 avaient enregistré des pertes au premier semestre 2016.

Autant de statistiques peu reluisantes, qui auraient pu inciter à un certain pessimisme sur l'état du secteur financier sous-régional. Mais, pour l'heure, ces indicateurs n'ont aucune incidence sur la stabilité du secteur financier de la Cemac, selon le Comité de stabilité financière en Afrique centrale, que préside le gouverneur de la banque centrale, Lucas Abaga Nchama.

AGRICULTURE

Un investissement de 3,5 milliards FCFA pour produire et transformer 10 900 tonnes de maïs dans le Noun

L'agropole de production, de transformation et de commercialisation du maïs du Noun, département de la région de l'Ouest du Cameroun, est désormais opérationnel.
Il a été officiellement lancé le 26 novembre dernier et ambitionne de faire passer la production de maïs dans cette partie du pays de 2800 à 10 900 tonnes, a-t-on appris officiellement.
Cet investissement d'un montant total de 3,5 milliards de francs CFA, dont 1,3 milliard de francs CFA pourvus par l'Etat camerounais dans le cadre de son projet Agropoles, est porté par Maïs du Noun et l'entreprise Hollygreen, qui produit de la provende, et annonce pour bientôt la production d'huiles végétales à base de maïs.
Concrètement, les financements

mis à la disposition des porteurs du projet par l'Etat camerounais permettront d'acquérir 25 tracteurs, d'installer une provenderie et une unité d'extraction d'huile de maïs.

Création d'un centre d'analyse des produits agro-industriels transformés avec le concours de l'ONUDI et de l'UE

Centre technique de l'agroalimentaire du Cameroun (CTA-CAM) : ainsi est dénommé le futur centre d'analyse des produits agroalimentaires transformés qui vient de voir le jour au Cameroun. Le nom du centre a été révélé au sortir d'une assemblée générale constitutive à laquelle ont pris part des industriels et des représentants du gouvernement camerounais, de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tous partenaires dans ce projet.
Selon nos sources, cette structure, dont le processus d'opérationnalisation a été aussitôt enclenché, veillera principalement à l'application et au respect des normes agroalimentaires, édictées dans le pays, avant la mise sur le marché des différents produits.
Structure gérée par le secteur privé, le CTA-CAM, dont la présidence du comité d'orientation a été confiée au secrétaire général de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC), Jacquis Kemleu Tchabgou, ambitionne d'améliorer la compétitivité des entreprises camerounaises et de garantir la sécurité alimentaire dans le pays.

La Banque mondiale passe en revue son portefeuille agricole au Cameroun

La Banque mondiale apparaît comme l'un des principaux bailleurs de fonds du Cameroun dans le cadre du développement des filières agro-pastorales.

Dina Umali-Deininger, la directrice technique du département agriculture de la Banque mondiale pour l'Afrique du Centre et de l'Est, séjourne au Cameroun afin de passer en revue le portefeuille agricole de l'institution financière.

Concrètement, il s'agit pour cette responsable de la Banque mondiale d'évaluer avec les autorités camerounaises l'état d'avancement du Projet d'amélioration de la compétitivité agricole (PACA) et du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA), qui sont les deux projets phares du portefeuille agricole de la Banque mondiale dans le pays.

Booster la productivité agricole

Lancé en 2010 avec une enveloppe d'environ 50 milliards de francs CFA sur une période de sept ans, le PACA, qui consiste à apporter des appuis financiers directs aux producteurs, a pour objectif de booster la productivité agricole du pays grâce à des investissements dans les filières porteuses comme la culture du riz et du maïs, ou encore la production de poulets de chair et de viande de porc.

Filières maïs, sorgho et manioc

Le PIDMA, quant à lui, sera implémenté sur la période 2014-2019 grâce à une enveloppe financière de 50 milliards de francs CFA octroyée par la Banque mondiale. Ces financements seront essentiellement investis dans les filières maïs, sorgho et manioc, afin d'approvisionner les agro-industries locales telles que Nestlé ou encore Guinness, qui sont engagées dans des programmes de réduction des importations de leurs matières premières.

Le 27 octobre 2016, le conseil d'administration de la Banque mondiale a également approuvé un financement de 100 millions de dollars (59,6 milliards FCFA) visant à aider le Cameroun à améliorer la productivité, la compétitivité et la résilience aux changements climatiques du secteur de l'élevage au cours des six prochaines années.

Avec ces trois projets, dont l'enveloppe globale dépasse les 150 milliards de francs CFA, la Banque mondiale apparaît comme l'un des principaux bailleurs de fonds du Cameroun dans le cadre du développement des filières agro-pastorales.

Un investissement de 1,3 milliard FCFA pour booster la production de viande de porc dans la région du Centre

Un groupe de 28 éleveurs du département du Nyong-Ekellé, dans la région du Centre du Cameroun, va investir la bagatelle de 1,3 milliard de francs CFA dans la production de viande de porc, apprend-on officiellement. Pour ce faire, ces derniers viennent de bénéficier d'un appui étatique de 400 millions de francs CFA dans le cadre du programme Agropoles, piloté par le Ministère de l'économie.
Concrètement, avec ces fonds, ces éleveurs ambitionnent de porter leur production de porcelets, actuellement estimée à 1600 têtes, à un peu plus de 4700 têtes. Ceci leur permettra désormais de produire 377 tonnes de viande de porc, contre 60 tonnes actuellement.
Pour rappel, le programme Agropoles vise officiellement à encourager la création d'activités génératrices de revenus dans les zones rurales du pays et à limiter les importations massives de denrées alimentaires au Cameroun.

Le Cameroun devient importateur d'huile de palme gabonaise

La raffinerie d'huile de palme gabonaise d'Awala a effectué, le 27 octobre 2016, ses premières exportations d'huile de palme et d'huile de palmiste en direction du Cameroun et de l'Espagne, a annoncé la presse gabonaise.
Le conditionnement de cette cargaison d'environ 300 tonnes d'huile de palme et 180 tonnes d'huile de palmiste s'est faite en présence du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage en charge du programme Graine, Yves Fernand Mamfoumbi
Ces premières exportations gabonaises d'huile de palme sont une retombée du programme de diversification de l'économie de ce pays lancé il y a quelques années par le président Ali Bongo afin de rendre le Gabon de moins en moins dépendant de la production pétrolière.
L'usine d'Awala trouve ainsi en le Cameroun un excellent débouché puisque ce pays, présenté comme étant la locomotive économique de la zone Cemac, fait face depuis des années à un déficit structurel en matière de production d'huile de palme, lequel déficit est officiellement estimé à environ 100 000 tonnes chaque année.
Cette année encore, par exemple, le gouvernement camerounais a dû une nouvelle fois accorder des autorisations d'importation préférentielle pour près de 60 000 tonnes aux raffineurs des oléagineux afin de rendre disponible la matière première pour la production des huiles végétales raffinées, du savon, etc.

INFRASTRUCTURES

Le gouvernement camerounais annonce le bitumage de près de 1000 km de routes en 2017

Le premier ministre camerounais, Philémon Yang, a révélé le 22 novembre 2016 devant les députés les ambitions du gouvernement dans le domaine de la construction des infrastructures routières au cours de l'année 2017. Présentant devant les élus du peuple le programme économique, social et culturel de son gouvernement pour l'année prochaine, Philémon Yang a annoncé un programme de bitumage de près de 1000 km de routes.
Dans le détail, le gouvernement s'attèlera, dans le cadre de son budget d'investissements publics (BIP) soutenu par des financements de partenaires extérieurs, à bitumer un linéaire de 250 km de routes nouvelles, a souligné le PM. A cela, il faudra ajouter 677 km de routes qui seront bitumées dans le cadre du plan d'urgence triennal, a précisé Philémon Yang.
Cette annonce du PM révèle qu'en 2017, le gouvernement camerounais tiendra une fois de plus sa promesse de bitumer en moyenne 300 km de routes chaque année, mais aussi que les pouvoirs publics se rapprochent de leur objectif d'avoir un réseau routier bitumé de 8500 km en 2020, contre un peu plus de 6000 km actuellement.
Cependant, cet objectif demeure insuffisant pour le pays car ces 8500 km de routes bitumées correspondent à seulement 17% du réseau routier national. A l'origine de ce retard en matière de construction de routes, soutiennent plusieurs experts, le coût élevé du bitumage dans le pays, qui serait le double de la moyenne pratiquée en Afrique. Une tendance que le gouvernement souhaite inverser en mettant en place des unités de production d'intrants, telles que les centrales de concassage.

Development Capital Partners et DP Rail prêts à financer le développement du réseau ferroviaire au Cameroun

Development Capital Partners, entreprise spécialisée dans le conseil financier, et DP Rail, société britannique œuvrant dans le financement, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien des réseaux ferroviaires, viennent de dire au gouvernement camerounais leur disponibilité à contribuer au financement des projets de développement du chemin de fer en cours ou en gestation dans le pays.
« *Lors de la récente visite du PDG et d'autres membres de l'équipe Development Capital Partners au Cameroun, la délégation a rencontré le ministre en charge de ce secteur* (Transports, ndlr) *et des conclusions fructueuses ont été tirées. L'équipe attend la liste des projets à examiner pour poursuivre les pourparlers* », confie une source proche du dossier.
Pour rappel, faute de financements conséquents, le Cameroun tarde à implémenter son plan national de développement du réseau ferroviaire, dont le coût global est estimé à environ 15 000 milliards de francs CFA.
Ce plan national intègre des projets stratégiques tels que l'extension du chemin de fer camerounais vers le Tchad ou encore la construction de la ligne de chemin de fer Edéa-Kribi-Lolablé devant desservir le port en eau profonde de Kribi. Ces deux projets ont déjà suscité l'intérêt du groupe Bolloré, qui s'est proposé de les financer et de les réaliser.
Mais, le plus important projet ferroviaire attendu dans le pays reste la construction du chemin de fer Mbalam-Kribi, qui est une composante du projet d'exploitation du minerai de fer de Mbalam, à cheval entre le Cameroun et le Congo.
Longue de plus de 500 km, cette ligne de chemin de fer devrait déclencher l'exploitation du sous-sol de la région minière de l'Est du Cameroun.

ENERGIES

Théodore Nsangou, DG d'EDC : « *En dehors de Nachtigal, on devrait démarrer un ou deux autres barrages sur la Sanaga en 2017* »

L'année 2017 s'annonce faste en matière de projets énergétiques au Cameroun. En effet, à en croire Théodore Nsangou, le DG d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise de patrimoine dans le secteur de l'électricité, « *on devrait démarrer un ou deux autres barrages sur la Sanaga en 2017* ». Ceci, souligne-t-il, sans compter le barrage de Nachtigal, d'une capacité de production de 400 MW, dont les travaux démarreront l'année prochaine en vue d'une mise en service de l'infrastructure annoncée pour 2021.

« *Je parle au conditionnel parce que le nerf de la guerre, c'est l'argent. C'est pour cela que le gouvernement camerounais favorise le partenariat public-privé* », explique-t-il tout en précisant que « *les barrages sont des projets qui demandent beaucoup de moyens financiers et on ne peut démarrer les travaux avant d'avoir fait le closing financier* ».

Cependant, Théodore Nsangou est d'autant plus optimiste sur l'issue des négociations financières engagées par le gouvernement avec de potentiels investisseurs que, fait-il remarquer, « *après la construction de Lom Pangar, les privés peuvent s'intéresser à investir sur la Sanaga. Ils auront des prix de revient du kWh compétitifs. Ils pourront donc gagner de l'argent ici et assurer les exportations d'énergie vers les pays voisins comme le Nigeria, qui a un déficit énergétique énorme* ».

A l'analyse, en plus de Nachtigal, l'un des projets énergétiques qui pourrait démarrer sur le fleuve Sanaga (75% du potentiel hydroélectrique du Cameroun) en 2017 est celui du barrage de Song Dong, d'une capacité de 270 MW. Au début de ce mois de novembre 2016, Wu Shouhua, le vice-président de la Banque de Chine, l'une des plus importantes institutions financières de l'empire du Milieu, est venu au Cameroun proposer de financer ce projet développé par Hydrochina.

Le Cameroun s'achemine vers la production d'électricité à partir des coques de cabosses de cacao

Installer au Cameroun une centrale thermique produisant de l'énergie électrique grâce à la combustion des coques de cabosses de cacao : c'est l'ambition que s'est fixée la société Energy Biomass Sourcing (EBS), qui entend ainsi contribuer à la diversification du mix énergétique du pays, notamment en développant des projets dans le domaine de la biomasse. Pour ce faire, cette entreprise française, spécialisée dans « *les études, les montages de projets et la mise en œuvre de solutions d'approvisionnement biomasse pour des centrales thermiques, électriques, ainsi que pour l'industrie du bois* », s'est rapprochée du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC). « *Des experts de cette entreprise sont récemment venus au Cameroun faire de la prospection, afin de s'assurer qu'ils pouvaient avoir sur place la masse critique de coques de cabosses pouvant leur permettre de produire effectivement*

de l'énergie électrique », explique une source au sein de l'interprofession cacao-café.
Après des descentes sur le terrain, notamment dans le département de la Lékié, le plus important bassin de production de cacao du pays, et dans la région du Sud-Ouest, les experts de la société Energy Biomass Sourcing sont parvenus à des conclusions satisfaisantes. « *Ils ont pu se convaincre par eux-mêmes qu'il est théoriquement possible de réaliser un tel projet au Cameroun. Maintenant, nous attendons la suite* », confie une source autorisée.
Ce projet devrait transformer tout l'écosystème de la cacaoculture au Cameroun, qui se limite encore à la production et la commercialisation des fèves, lesquelles ne représentent en réalité qu'environ 40% de la cabosse. En effet, avec l'installation de centrales thermiques fonctionnant au cortex de cabosses de cacao, les producteurs pourront substantiellement augmenter leurs revenus en vendant non seulement les traditionnelles fèves, mais aussi les coques de cabosses généralement inutilisées.

La Société nationale de transport de l'électricité décroche un financement de 190 milliards FCFA de la Banque mondiale

Le directeur général de la Société nationale de transport de l'électricité (SONATREL) au Cameroun, Mbemi Nyaknga, a révélé, le 14 novembre 2016 à Yaoundé, que le gouvernement camerounais et la Banque mondiale étaient parvenus à un accord de financement d'un montant de 190 milliards de francs CFA afin de réhabiliter et de construire les lignes de transport dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Est et de l'Ouest du pays.
Après le déficit de production dont souffre le pays, le transport est l'autre épine dans le pied du secteur de l'électricité au Cameroun. Selon une étude de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL), quelque 6,5% de l'énergie électrique produite au Cameroun se perd dans le processus de transport, du fait de la mauvaise qualité du réseau.
A la faveur de la création récente de la SONATREL, il est question de réhabiliter certaines lignes et d'en construire de nouvelles sur l'ensemble du territoire camerounais, afin de pouvoir fournir aux ménages de l'énergie électrique, aussi bien en qualité qu'en quantité.
Pour ce faire, le gouvernement camerounais devra investir une enveloppe globale d'environ 940 milliards de francs CFA, à en croire les estimations du ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna.

Le « *rendement dans l'éolien est trop mauvais* », selon Théodore Nsangou, DG d'Electricity Development Corporation

Dans une interview accordée à Le Monde Afrique, Théodore Nsangou, le DG d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise de patrimoine dans le secteur de l'électricité au Cameroun, lève un pan de voile sur les raisons pour lesquelles les projets énergétiques dans l'éolien sont quasi inexistants dans le pays. « *Nous avons beaucoup de projets en gestation, que ce soit dans le solaire ou dans la biomasse. Aucun projet en éolien car le rendement est trop mauvais* », affirme-t-il.

En effet, à ce jour, au Cameroun, un seul projet de production d'électricité à partir d'une centrale éolienne est en gestation depuis des années et tarde d'ailleurs à être lancé. Il s'agit de la centrale qui devrait être mise en place sur les monts Bamboutos, d'une capacité de 42 MW extensible à 80 MW.

Le mix énergétique du pays reste largement dominé par l'hydroélectricité alors que des lueurs se profilent à l'horizon pour le solaire, dont le terrain le plus fertile est la partie septentrionale du Cameroun, plus ensoleillée selon les experts.

Cependant, ici encore, précise Thédore Nsangou, « *les projets (…) ont beaucoup traîné car leur prix était encore trop élevé il y a dix ans. De plus, avec Boko Haram, l'insécurité dans le nord du pays, là où nous avons des espaces propices grâce à un fort taux d'ensoleillement* », n'a pas permis la réalisation de ces projets.

Le Camerounais Green Oil se lance dans la distribution du gaz domestique

La société camerounaise Green Oil vient de se lancer dans la distribution du gaz domestique, apprend-on de bonnes sources. L'entreprise a d'ores et déjà séduit quelques propriétaires de dépôts reconnaissables aux affiches collées sur les murs et sur lesquelles on peut lire : « *Gaz Green Oil déjà disponible ici.* »

Modeste distributeur de produits pétroliers au Cameroun ayant lancé ses activités en 2011, Green Oil arrive sur un marché du gaz domestique très concurrentiel mais qui recèle encore d'opportunités, notamment avec les difficultés financières auxquelles fait actuellement face la SCTM, leader avec 33% des parts de marché en 2015, contre 38% en 2013.

De plus, au Cameroun, la demande des ménages en gaz domestique progresse en moyenne de 8% chaque année, selon la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH), prouvant ainsi la possibilité pour les nouveaux arrivants de conquérir des parts de marché.

Bowleven et ses partenaires ciblent 2 milliards de pieds cubes de gaz supplémentaires sur le permis Etindé

Kevin Hart, le PDG de Bowleven, entreprise pétro-gazière britannique qui, avec ses partenaires Lukoil, SNH et New Age, détient le permis Etindé, couvrant 2316 km2 dans l'offshore camerounais, affirme avoir fait « *des progrès constants* » vers l'« *objectif de convertir les ressources en réserve au Cameroun, en dépit de l'environnement macroéconomique difficile* ». Cette déclaration est contenue dans le rapport d'activité de cette firme pétro-gazière à fin juin 2016, rendu public le 8 novembre dernier.

Le PDG de Bowleven se montre d'autant plus optimiste au sujet des activités d'exploration sur le permis Etindé que, révèle-t-il, ses partenaires et lui ciblent des volumes supplémentaires pouvant atteindre 2 milliards de pieds cubes de gaz. C'est la raison pour laquelle, affirme Kevin Hart, Bowleven est « *désireux de forer deux puits, dès que possible* », dans le cadre de la poursuite de ce projet d'exploration. Ces « *puits d'appréciation* », initialement annoncés pour l'année 2016, mais finalement reportés à 2017, ciblent « *le potentiel de hausse important, identifié dans l'intervalle, du réservoir intra Isongo* », avait souligné Bowleven dans son rapport d'activité au 30 juin 2015.

Au Cameroun, la Banque de Chine est intéressée par le financement du barrage de Song Dong, d'une capacité de 270 MW

Wu Shouhua, le vice-président de la Banque de Chine, l'une des plus importantes institutions financières de l'empire du Milieu, vient de signifier au gouvernement camerounais l'intérêt de la structure qu'il dirige pour le financement des travaux de construction du barrage de Song Dong, dans la région du Centre du Cameroun.

Cette infrastructure énergétique, encore en phase de projet, devrait permettre d'ajouter 270 MW à l'offre en électricité dans le pays. Ce projet est développé par Hydrochina International, entreprise avec laquelle le gouvernement camerounais a signé un contrat le 19 janvier 2015. D'un coût prévisionnel de 375 milliards de francs CFA, le barrage de Song Dong sera assorti d'une ligne de transport d'électricité de 225 KV qui s'étirera sur une distance de 75 km.

Le Cameroun retrouvera « *l'équilibre dans la production de l'électricité aux environs de 2022* », selon le DG d'EDC

« Aujourd'hui, le déficit de production n'est pas énorme. Il est de l'ordre de 300 MW. Le problème est que la demande croît entre 8% et 10% par an. Donc, en cinq ans, la demande aura doublé et nous devrons être en mesure d'y répondre. »

Les populations et les entreprises camerounaises vont encore broyer du noir jusqu'en 2022 au moins.

En effet, malgré la multiplication des projets de construction d'infrastructures énergétiques dans le pays, c'est à cette date-là que Théodore Nsangou, DG d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise de patrimoine du secteur de l'électricité, situe l'existence d'un véritable équilibre entre l'offre et la demande d'électricité dans le pays. « *Aujourd'hui, le déficit de production n'est pas énorme. Il est de l'ordre de 300 MW. Le problème est que la demande croît entre 8% et 10% par an. Donc, en cinq ans, la demande aura doublé et nous devrons être en mesure d'y répondre. Avec les projets de barrages sur la Sanaga, nous allons retrouver l'équilibre de production aux environs de 2022, après l'entrée en service de Nachtigal* (barrage d'une capacité de 400 MW, ndlr). *Un autre défi concerne le transport de l'énergie sur lequel le gouvernement met l'accent aujourd'hui* », a-t-il expliqué dans une interview accordée au journal *Le Monde*.

Des besoins « *irrémédiables* »

Avec une capacité installée actuelle d'environ 1200 MW, le Cameroun ajoutera en principe près de 1000 MW de capacité à son offre d'électricité d'ici à 2022, notamment grâce à l'entrée en service annoncée des barrages de Memvé'élé (200 MW dès juin 2017), Lom Pangar (30 MW après la fin de la construction de l'usine au pied du barrage de retenue), Nachtigal (400 MW dès 2021) et probablement Song Dong (270 MW).

Au demeurant, les prévisions du DG d'EDC sont plus optimistes que celles de l'expert financier camerounais, Babissakana, qui projette des besoins « *irrémédiables* » allant de 4000 à 5000 MW d'électricité pour le Cameroun dès l'année 2020. Ceci, précise-t-il, en « *cohérence* » avec les ambitions d'industrialisation du pays exprimées par le gouvernement.

UN TAUX D'ÉLECTRIFICATION DE 50% EN 2022

« *Aujourd'hui, nous sommes à un taux d'électrification de l'ordre de 40%. C'est trop faible quand on se compare à des pays d'Afrique du Nord comme la Tunisie, où l'électrification rurale est à plus de 90%. Nous pensons qu'on pourra franchir le cap des 50% en 2022* », a confié Théodore Nsangou à *Le Monde Afrique*.

Pour atteindre ce taux d'électrification à l'horizon indiqué, le DG d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise de patrimoine du secteur de l'électricité au Cameroun, compte principalement sur la mise en service du barrage de Nachtigal prévue en 2021. Cette infrastructure énergétique ajoutera un peu plus de 400 MW à l'offre énergétique du pays.

Les prévisions de Théodore Nsangou reposent également sur le barrage de Memve'élé, en cours d'achèvement dans la région du Sud du Cameroun. Cet ouvrage construit par Sinohydro permettra, dès le mois de juin 2017, d'injecter 200 MW supplémentaires dans le réseau interconnecté sud.

MINES

Un nouveau Code minier soumis au vote des parlementaires camerounais

Attendu depuis plusieurs années, le nouveau Code minier camerounais est enfin sorti des tiroirs du gouvernement. Il vient d'être déposé pour examen au Sénat, la chambre haute du Parlement, a-t-on appris de bonnes sources.
Elaboré en 2001, puis révisé en 2010, le Code minier camerounais a certes stimulé l'intérêt de certains investisseurs pour les ressources du sous-sol local, mais il n'a pas véritablement permis au pays de profiter du potentiel de son secteur minier, qui représente encore à peine 1% du PIB du pays.
De plus, ces dernières années, le secteur minier camerounais a été caractérisé par une désorganisation de l'exploitation minière, l'absence d'une activité minière industrielle, le pillage des ressources minérales et le contrôle inefficace des activités minières par les autorités compétentes…

En plus d'affiner la transparence dans l'exploitation minière dans le pays, le « *nouveau code devra assurer la sécurité juridique des potentiels investisseurs miniers au Cameroun, amorcer la transition de l'artisanat minier vers le secteur formel et également arriver à une exploitation minière artisanale semi-mécanisée* », avait soutenu le 23 août dernier Mme Olomo, la cheffe de division des affaires juridiques au Ministère des mines, au cours d'une conférence internationale sur les mines organisée à Yaoundé.

Deux mairies camerounaises recherchent des partenariats auprès de l'Association des communes minières de France

Les maires des communes camerounaises de Fongo Tongo et de Poli participent cette semaine aux assises de l'Association des communes minières (ACOM) de France qui se tiennent à Nancy, a révélé le site du journal régional français *La Voix du Nord*.
En prélude à cette rencontre, les deux élus camerounais ont visité la commune de Barlin qui fut un terreau de l'exploitation du charbon dans l'Hexagone. A en croire notre source, ces deux maires ne désespèrent pas de pouvoir nouer des partenariats, voire de « *trouver des bailleurs de fonds* », au cours de ces assises nationales de l'ACOM France.
Par ailleurs, a souligné Sadou Yaouba, le maire de Poli, « *nous voulons partager avec nos collègues français leur expérience de la reconversion, pour prévoir les sujets auxquels nous aurons affaire une fois les mines fermées* (comme dans la commune de Barlin, ndlr) ».
Pour rappel, la commune de Fongo Tongo, située dans la région de l'Ouest du Cameroun, abrite un important gisement de bauxite dont l'exploitation est attendue depuis des années. A Poli, commune de la région du Nord du pays, c'est un gisement d'uranium qui a été mis en évidence par les explorateurs miniers il y a plusieurs années.

Le Cameroun serait une plaque tournante des exportations de diamants de guerre centrafricains selon Partenariat Afrique Canada

La veille d'une mission d'évaluation du Processus de Kimberly au Cameroun, un rapport rendu public ce 2 décembre 2016 dénonce « *l'incapacité* » du pays « *à mettre en œuvre le Processus de Kimberley* », le mécanisme international de certification des diamants destiné à mettre fin au commerce des diamants issus de conflits armés.

En effet, dans un rapport intitulé Du conflit à l'illégalité : Cartographier le commerce des diamants de la République Centrafricaine au Cameroun, Partenariat Afrique Canada (PAC), un mécanisme de financement soutenu par des ONG canadiennes et africaines ainsi que par l'Agence canadienne de développement international, révèle que « *le Cameroun permet à des diamants de conflits provenant de la République Centrafricaine de franchir ses frontières et de pénétrer la chaîne d'approvisionnement légale en raison de ses faibles contrôles, de la contrebande et de la corruption* ».

A en croire Joanne Lebert, directrice générale de PAC, « *bien que le tollé international soulevé par le financement de la guerre au moyen des "diamants du sang" en République Centrafricaine ait entraîné l'adoption de mesures pour arrêter le commerce, on n'a pas porté la même attention aux voisins de la RCA. Notre examen montre la réalité sur le terrain et la façon dont les diamants de conflits provenant de la RCA ont conservé des points d'entrée sur les marchés internationaux par l'entremise du Cameroun* ».

PAC souligne que le rapport a été élaboré grâce aux témoignages de mineurs, de négociants et d'exportateurs qui « *ont décrit en détail la contrebande des diamants de la République Centrafricaine qui traversent la frontière de 900 km que ce pays partage avec le Cameroun ; la corruption parmi les fonctionnaires chargés de vérifier l'origine des diamants ; et les importantes expéditions de diamants de conflits sous embargo* », lesquels sont généralement « *autodéclarés* » comme provenant du Cameroun.

Face à ces conclusions, qui sont plutôt de mauvaise augure pour l'issue de l'évaluation que doit subir le Cameroun, l'auteur du rapport, Offah Obale, suggère qu'« *au moment de visiter le Cameroun, le Processus de Kimberley doit agir sans délai et montrer aux sociétés, aux détaillants – et par-dessus tout aux consommateurs – qu'il est capable de mettre un terme au flux de diamants de conflit* ».

INDUSTRIE

Huit projets industriels en vue pour 32 milliards FCFA d'investissement

Le gouvernement camerounais vient de signer avec huit entreprises locales des conventions donnant droit aux avantages prévus par la Loi de 2013 fixant les incitation à l'investissement privé en République du Cameroun, qui accorde aux bénéficiaires différentes exonérations allant de cinq à dix ans.

Porteurs de projets dans des secteurs aussi variés que la fabrication de produits chimiques, l'industrie cosmétique, l'agroalimentaire, la production du savon de ménage ou encore de boissons etc., ces entreprises créeront officiellement 1220 emplois pour des investissements globaux atteignant 32 milliards de francs CFA.

Selon les statistiques du Ministère de l'industrie, avant la signature de cette nouvelle vague de conventions, plus de 80 entreprises avaient déjà été déclarées éligibles au bénéfice des avantages prévus par la Loi d'avril 2013, pour un niveau d'investissement projeté de près de 1000 milliards de francs CFA.

L'unité de montage des tracteurs d'Ebolowa a déjà une capacité de production de cinq engins par jour

L'unité de montage des tracteurs indiens de la marque Sonalika, construite dans la ville d'Ebolowa, la capitale régionale du Sud du Cameroun, est opérationnelle. Elle permet à ce jour de monter cinq tracteurs chaque jour, a-t-on appris au cours d'une récente visite sur le terrain du ministre camerounais de l'Economie, Louis Paul Motazé.

Ce membre du gouvernement a d'ailleurs recommandé que les tracteurs sortis de cette usine soient rapidement essayés dans des champs expérimentaux, afin que d'éventuelles défaillances puissent être corrigées avant leur mise sur le marché local et sous-régional.

Cette unité de montage est financée par le gouvernement camerounais, qui ambitionne ainsi de favoriser une plus grande mécanisation de l'agriculture locale.

En 2011, année initialement prévue pour sa livraison, cette unité avait été au centre d'un scandale. En effet, cette année-là, une centaine de tracteurs montés pendant la phase de test avaient été abandonnés dans la broussaille, sous les intempéries, à cause de l'arrêt des travaux de construction des hangars devant les abriter.

La Société Immobilière avait alors accusé le gouvernement de n'avoir pu débloquer l'argent nécessaire à la poursuite des travaux. Une descente du Ministre de l'économie sur le terrain avait conduit à un premier déblocage de 300 millions de francs CFA, suivi d'autres mises à disposition de financements qui ont finalement concouru à l'achèvement, en cours, des travaux.

Les laboratoires anglais GSK lancent un appel à propositions en direction des chercheurs camerounais

Au Cameroun, les maladies non transmissibles (MNT) ont été responsables de près d'un tiers (31 %) des décès en 2014, tandis que dans ce pays d'Afrique centrale, la probabilité de mourir d'une MNT à un jeune âge (entre 30 et 70 ans) est de 20 % selon les laboratoires britanniques GSK.

C'est en vue de combattre ces maladies qui font des ravages sur l'ensemble du continent noir que cette firme pharmaceutique britannique vient de lancer, en direction des chercheurs camerounais et africains en général, le troisième appel à propositions pour son laboratoire de lutte contre les maladies non transmissibles.

Cette initiative, apprend-on, vise à travailler en partenariat avec des chercheurs et des groupes universitaires africains, afin de mener des recherches sur les maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les maladies respiratoires chroniques.

Selon GSK, les candidats retenus se verront attribuer une somme d'environ 73 millions de francs CFA sur une période de deux ans, ainsi que le soutien scientifique des laboratoires GSK.

Nathalyon SARL et Photoconcept décrochent un nouveau contrat pour la fourniture de supports de communication à la BEAC

Entreprise basée à Douala, la capitale économique camerounaise, et spécialisée dans l'art graphique, l'imprimerie et l'édition de documents de prestige, Natahlyon SARL vient d'être déclarée adjudicataire d'un appel d'offres international pour la fourniture de supports de communication à la BEAC pour le compte de l'année 2017.

Nathalyon SARL partage ce contrat avec la société française Photoconcept, qui se voit adjuger un lot du contrat. Les deux entreprises sont bien connues à la BEAC puisqu'elles avaient déjà décroché le même contrat pour le compte de l'année 2016.

Concrètement, Nathalyon SARL avait raflé le contrat pour la production des agendas de la Banque centrale des Etats de la Cemac, tandis que la production des calendriers, enveloppes et cartes de vœux était revenue à Photoconcept. Le montant des deux contrats n'a pas été révélé.

TRANSPORTS

Stecy SA : nouvelle société de transport urbain de masse dans la capitale camerounaise

Société de transports et équipements collectifs de Yaoundé (Stecy SA). C'est ainsi que va s'appeler la nouvelle entreprise chargée d'assurer le transport de masse par bus dans la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise, a-t-on appris de sources officielles.
Les activités de la Stecy, qui devaient démarrer avant la CAN féminine 2016 en cours dans le pays, ont été reportées après cette échéance pour des raisons de retard dans les procédures administratives, a annoncé la direction générale de l'entreprise.
Fruit d'un partenariat public-privé entre le groupement portugais Eximtrans SARL/Irmaos Mota et la Communauté urbaine de Yaoundé, la supermairie de la capitale, Stecy SA va remplacer sur les routes de Yaoundé un consortium formé entre des institutions publiques camerounaises et le groupe américain Parker International Industries.
Le Bus, entreprise née de ce premier partenariat conclu en 2005, a mis la clé sous le paillasson depuis plusieurs mois et ses 600 employés ont été mis en « *congé technique* ».

L'Autorité aéronautique plaide pour une meilleure qualité de service dans les aéroports du Cameroun

Après s'être penchée l'année dernière sur des problématiques telles que la promotion et la compétitivité de la destination Cameroun, les mesures de facilitation dans les aéroports ou encore la mise en œuvre des normes environnementales dans les aéroports et les infrastructures de sûreté, en 2016, l'Autorité aéronautique (CCAA, en anglais) camerounaise a mis le cap sur la qualité de service dans les aéroports du pays, dans le cadre d'un forum qui vient de regrouper des acteurs du transport aérien.
« *Dans sa posture de superviseur de l'ensemble des activités de l'aviation civile au Cameroun, l'Autorité aéronautique a jugé utile de faire une évaluation des services qui sont offerts* » aux passagers, a expliqué au Quotidien gouvernemental André Paulin Ndongo, conseiller technique numéro un à la CCAA.

Au terme d'un diagnostic qui aura, par exemple, révélé les nombreuses « *plaintes des voyageurs souvent déçus ou frustrés par le traitement réservé à leurs réclamations* », l'Autorité aéronautique a promis d'œuvrer auprès des partenaires du transport aérien afin que les passagers deviennent de véritables « *rois* » dans les aéroports camerounais, a promis André Paulin Ndongo.

TIC & TELECOM

Les droits des utilisateurs sont violés par les opérateurs de réseaux sociaux selon la ministre des Télécoms du Cameroun

A l'ouverture d'un colloque sur les réseaux sociaux récemment organisé dans la capitale camerounaise, la ministre des Postes et Télécoms, Minette Libom Li Likeng, a rappelé que « *les avantages et bénéfices procurés par les réseaux sociaux sont nombreux, tout autant que les défis à relever pour tirer parti des multiples et énormes potentialités* » dont recèlent ces outils.

Minette Libom Li Likeng, qui rame ainsi à contre-courant de la diabolisation actuelle des réseaux sociaux, a cependant regretté que les opérateurs des réseaux sociaux fassent très peu de cas du respect des droits des utilisateurs. « *Le modèle économique qui est celui des principaux acteurs des réseaux sociaux, reposant sur une collecte d'informations à des fins commerciales, incline vers une utilisation des données des utilisateurs en violation de leurs droits de propriété ou sans respect de leur vie privée* », a-t-elle fait remarquer.

Aussi, la ministre a-t-elle souligné l'importance qu'il y a aujourd'hui à renforcer le cadre législatif qui régit le secteur des télécoms et TIC au Cameroun, afin de protéger les droits des Camerounais face à la déferlante des réseaux sociaux.

Pour ce faire, a-t-on appris, une revue générale des différents textes réglementaires régissant les communications électroniques, le e-commerce, la cybercriminalité et la propriété intellectuelle, devrait être faite dans le cadre du Plan de développement de l'économie numérique en cours de finalisation dans le pays.

Orange Cameroun veut installer des infrastructures de vidéoconférence dans les universités d'Etat

S'exprimant le 21 novembre 2016 à Yaoundé, la capitale camerounaise, à l'ouverture d'un colloque international sur les réseaux sociaux, Elisabeth Medou Badang, la DG d'Orange Cameroun, a révélé que l'entreprise qu'elle dirige « *a récemment lancé en direction des universités d'Etat un appel à manifestation d'intérêt en vue de fournir les infrastructures de vidéoconférence permettant de réaliser un projet de MOOCS (Massive Open Online Courses) ou tout autre projet d'échange* ».

Selon la DG, l'opération 500 000 ordinateurs offerts aux étudiants camerounais suite à une décision des plus hautes autorités du pays a suscité beaucoup d'intérêt chez Orange Cameroun. « *Nous avons déjà, du reste, à ce stade, exprimé nos bonnes dispositions et notre disponibilité à accompagner la matérialisation de cette initiative, notamment pour des aspects où notre expertise pourrait servir, en l'occurrence les problématiques de connectivité* », a également révélé Mme Medou.

Par le biais de ces deux initiatives, la filiale au Cameroun du groupe télécom français Orange entend non seulement « *tirer parti de la virtualisation des échanges comme levier important d'accès au savoir* », mais aussi accompagner le pays dans sa marche vers l'économie numérique.

Huawei livre une cuvée de dix jeunes experts camerounais en TIC formés à son siège en Chine

L'équipementier chinois Huawei a livré le 18 novembre 2016 dans la ville de Shenzhen, province du Guangdong, dans le sud de la Chine, une cuvée de dix jeunes Camerounais spécialistes des TIC formés à son siège dans le cadre du programme Semences pour le futur 2016, a-t-on appris officiellement.
Pendant une semaine, grâce à des cours à la fois théoriques et pratiques, ces jeunes Camerounais ont pu non seulement côtoyer les ingénieurs de Huawei, mais aussi les dernières innovations mises en place par la firme chinoise afin de dynamiser davantage le secteur des TIC dans le monde.
Selon les responsables de Huawei, ces nouveaux experts des TIC sont désormais aptes à mettre les connaissances acquises au service de leur pays, qui s'apprête à implémenter un Plan national de développement de l'économie numérique dont le montant est évalué à environ 600 milliards de francs CFA.

MTN Cameroun et l'Agence de promotion des PME s'associent pour arrimer 20 000 PME locales aux TIC

L'Agence de promotion des PME du Cameroun et la filiale locale de l'opérateur mobile MTN International ont signé, le 11 novembre 2016, un protocole d'entente visant à accompagner l'arrimage de 20 000 PME camerounaises au TIC.
Concrètement, grâce à ce protocole d'entente, le leader du marché de la téléphonie mobile au Cameroun mettra à la disposition des PME sélectionnées un package contenant, entre autres produits, un site Internet puis son hébergement, un nom de domaine, une messagerie professionnelle, des crédits de communication mensuels, etc.
En contrepartie de ces services, qui seront facturés seulement 11 700 francs CFA par mois et par PME, l'APME payera 50% de la facture globale. L'objectif est, souligne Jean Marie Louis Badga, DG de l'APME, de « *faire que toutes les PME qui participeront à ce programme deviennent des leaders dans leur secteur d'activité respectif, en valorisant ce Cameroun productif que nous entrevoyons tous* ».
A en croire Philisiwe Sibiya, la DG de MTN Cameroun, « *en plus du pack, les entreprises bénéficieront de produits permettant une meilleure gestion des finances, de la clientèle ou du personnel. Elles auront en outre accès à une équipe d'assistance de MTN dans les bureaux de l'APME à travers les dix régions du Cameroun* ».

Des étudiants camerounais créent une application pour traquer les automobilistes qui grillent les feux de circulation

Des étudiants camerounais de la Faculté de génie industriel de l'Université de Douala, dans la capitale économique du pays, viennent de créer une application permettant de traquer les automobilistes indisciplinés sur la route, notamment ceux qui ne respectent pas les feux de signalisation routière.
Baptisée Man no run, expression de l'argot local qui signifie « *personne ne s'échappe* », cette application permet, au moyen d'une caméra et d'un capteur, de filmer les plaques d'immatriculation des véhicules grillant le feu rouge.
Concrètement, explique Romaric Saounde, l'un des porteurs du projet, « *lorsque le feu est au rouge, le système est en attente d'infraction. Lorsque le premier véhicule traverse le premier radar, il est filmé, ce qui signifie que l'infraction est enregistrée, même si le système continue d'être en attente. Si le véhicule continue sans s'arrêter et traverse le second radar, l'infraction est confirmée et une seconde photo est prise. C'est cette photo qui est utilisée pour identifier le numéro de la plaque du véhicule en infraction et son propriétaire* ».

Quatre entreprises raflent huit contrats de fourniture d'équipements informatiques pour la BEAC

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) vient d'attribuer huit contrats de fourniture d'équipements informatiques à quatre entreprises françaises et camerounaises, apprend-on dans un communiqué officiel.
Il s'agit concrètement des sociétés Connect SA et CIS Cameroun, ainsi que des firmes françaises Simstream et CFAO technologies.
Elles devront livrer à la BEAC des ordinateurs de bureau et portables ; des tablettes ; des périphériques ; des pièces détachées informatiques ; des serveurs *Sygma* et *Systac*, qui sont respectivement les systèmes de paiement de gros montants et de télécompensation usités par les banques de l'espace Cemac.
Parmi les outils à fournir à la Banque centrale des Etats de la Cemac, l'on retrouve également des équipements réseaux, wifi et de sécurité, souligne le communiqué, qui ne précise cependant aucun des montants de ces investissements.

SERVICES

Le groupe marocain Intelcia, spécialiste de la relation client, inaugure son site de Douala le 13 décembre 2016

Intelcia, le spécialiste marocain de la relation client, annonce pour le 13 décembre 2016 l'inauguration de son site de Douala. Dans la capitale économique du Cameroun, Intelcia exploitera une plateforme de 500 téléconseillers, à la demande d'un opérateur de téléphonie mobile de la place dont le nom n'a pas été révélé jusqu'ici.
L'on se souvient que c'est en janvier 2016 que ce groupe marocain, également présent en France, avait annoncé son arrivée au Cameroun. Au mois de juin 2016, une annonce légale révélait que, par une opération d'augmentation du capital et de fusion, Intelcia avait absorbé la société camerounaise Clientos dans l'optique de déployer ses activités dans le pays.
Grâce à son implantation au Cameroun, Intelcia se déploie ainsi pour la première fois en Afrique subsaharienne. Cette entreprise, qui se présente « *comme un acteur majeur des métiers de l'externalisation et fait aujourd'hui partie du top dix des outsourceurs francophones dans la relation client* », compte déjà dans son portefeuille des clients tels que Orange, Inwi et SFR.

Le Cameroun va lancer la Foire internationale des affaires et du commerce de Douala, qui alternera avec le salon Promote

Défendant son budget 2017 devant les membres de la Commission des finances de l'Assemblée nationale le 24 novembre 2016, le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a révélé que le gouvernement allait lancer la Foire internationale des affaires et du commerce de Douala, qui se déroulera tous les deux ans dans la capitale économique du pays.
Bien que n'ayant pas précisé la date de la tenue de la première édition de ce nouveau rendez-vous des affaires, le ministre Mbarga Atangana a souligné que cette manifestation économique alternera désormais avec la salon de l'entreprise, baptisé Promote, présenté comme étant la plus grande rencontre des opérateurs économiques en Afrique centrale.
Afin de rendre possible l'organisation de la première édition de la Foire internationale des affaires et du commerce de Douala, le budget 2017 du Ministère du commerce proposé à la validation des députés a été augmenté de plus de 2 milliards de francs CFA.

De nouvelles taxes en vue dans le secteur de l'hôtellerie et de l'hébergement

La Loi de finances 2017 de la République du Cameroun, actuellement en cours d'examen par les députés à l'Assemblée nationale, pourrait déboucher sur l'institution de nouvelles taxes dans le secteur de l'hôtellerie et de l'hébergement, apprend-on de bonnes sources.
En effet, dans les propositions du gouvernement soumises à l'appréciation des parlementaires, il est prévu d'instituer une taxe de séjour variant de 500 à 5000 francs CFA par nuitée d'hôtel, en fonction du standing de la structure d'hébergement dans laquelle les touristes descendent sur le territoire camerounais.
Par ailleurs, le gouvernement propose d'assujettir les propriétaires d'appartements meublés au paiement de l'impôt sur les sociétés (IS) et à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'Etat camerounais entend, par cette mesure, tirer avantage de la prolifération dans le pays de ces types de structure d'hébergement qui, depuis quelques années, livrent une concurrence farouche aux hôtels, sans pour autant avoir les mêmes obligations qu'eux vis-à-vis du fisc.
Au demeurant, si l'institution de ces impôts permettra au Trésor public de se renflouer quelque peu, dans un contexte de baisse généralisée des recettes pétrolières dans les pays producteurs, elle pourrait cependant induire une augmentation des coûts des prestations dans ces structures d'hébergement.

Rumeurs, idées reçues, clichés, superstitions, légende : qui dit vrai ? qui dit faux ?

www.stopblablacam.com

La lutte contre la corruption aurait déjà permis à l'Etat de récupérer des fonds détournés

Le Comité national anti-corruption, le Conseil supérieur de l'Etat, le Tribunal criminel spécial, etc., servent-ils à quelque chose ?

Ceux qui estiment que la lutte contre la corruption au Cameroun est vaine ont certainement été confondus le 22 novembre 2016, lors de la présentation du programme économique, financier, social et culturel pour l'exercice 2017, par le Premier ministre, Philemon Yang, à l'Assemblée nationale.

Pour l'année 2016, a-t-il indiqué, « *la répression de la corruption a permis d'enregistrer des performances encourageantes au niveau des juridictions et de recouvrer et reverser au Trésor Public une somme de plus de 3 milliards 500 millions FCFA.* » Traduction : la lutte contre la corruption a déjà permis à l'Etat de récupérer des fonds jadis perdus. Avant la sortie de Philemon Yang, la Commission nationale anti-corruption (CONAC) a indiqué au premier trimestre 2016 qu'elle a permis à l'Etat d'éviter de perdre de l'argent en 2013. « *Le total des sommes versées au Trésor public ou en cours de versement, à la suite des actions de la CONAC s'élève en 2013 à la somme de 50,46 milliards FCFA* », avait alors expliqué le Pr. François Anoukaha, vice-président de la CONAC.
Toujours au cours de l'année 2013, le Conseil de discipline budgétaire et financière (CDBF) des services du Contrôle supérieur de l'Etat (CONSUPE) déclare avoir rendu 43 décisions dont 33 portant condamnation des agents mis en cause et dix portant abandon des poursuites ou acquittement. Les 33 décisions ont conduit le CDBF à mettre en débit les personnes visées pour un montant de 39,3 milliards FCFA. Bien plus, ces personnes ont été frappées d'amendes spéciales d'un montant cumulé de 33,9 millions FCFA.
Last but not the least, en octobre 2015, Laurent Esso, le ministre chargé de la Justice, a dressé le bilan des trois ans d'activité du Tribunal criminel spécial (TCS). 3,140 milliards FCFA ont été recouvrés par le TCS au titre de restitution du corps de délit, selon le membre du gouvernement.

A cause de Boko Haram, le Cameroun ne serait plus une destination touristique

Le pays, dit-on, ne serait plus capable d'attirer un minimum de 500 000 touristes par an, selon la norme fixée par l'Organisation mondiale du tourisme.

La rumeur a attribué au Département d'Etat américain, il y a quelques temps, un classement selon lequel le Cameroun serait le 2ème pays au monde le plus dangereux, du fait des exactions de la secte nigériane Boko Haram dans l'Extrême-Nord.

Si l'ambassadeur des Etats-Unis, Michael Hoza, dément cette allégation en déclarant que « *le Cameroun est un pays de paix, en dépit des défis sécuritaires liés à Boko Haram* », les projections du gouvernement en 2017 rassurent quant à la destination Cameroun.

En effet, le 22 novembre 2016, lors de la présentation à l'Assemblée nationale du Programme économique, financier, social et culturel du gouvernement pour l'exercice budgétaire 2017, le Premier ministre Philemon Yang, a relevé que le Cameroun demeure une destination touristique. C'est-à-dire, un pays qui accueille au moins 500 000 touristes chaque année, selon l'Organisation mondiale du tourisme.

Selon les statistiques du Premier ministre, le Cameroun attend 950 000 visiteurs internationaux en 2017.

Parallèlement, a-t-il indiqué, le gouvernement a décidé aussi de booster la politique du secteur vers la promotion du tourisme interne avec des projections d'accueil d'environ 5,7 millions de touristes. Ceci à travers des activités de loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables, à travers l'organisation des colonies et camps de vacances et des classes de promenades.

Pour accompagner ces ambitions, Philemon Yang a indiqué que l'Etat va valoriser et aménager quinze sites touristiques. Sans oublier le développement des infrastructures hôtelières, à travers la construction de cinq hôtels et la réhabilitation et l'exploitation de 20 hôtels en partenariat public-privé.

Sylvain Andzongo

On dit que la Société immobilière du Cameroun menacerait de licencier 301 agents...

Il paraît qu'une centrale syndicale dénoncerait ce plan de réduction des effectifs au 31 décembre 2016 et aurait même déposé un préavis de grève…

Le directeur général de la Société immobilière du Cameroun (SIC), Gabriel Bengono, vient de commettre un démenti suite à des informations de la presse faisant état d'un plan de licenciement de 301 employés le 31 décembre 2016. Selon Gabriel Bengono, l'effectif de la SIC n'a jamais atteint 1000 agents depuis la création de cette entreprise en 1952. Il ajoute que, au moment où l'équipe managériale qu'il dirige est désignée par le Conseil d'administration en mars 2012, la SIC comptait 387 agents. Cet effectif est aujourd'hui ramené à 292 agents, à la suite de divers départs, notamment à la retraite, pour des raisons disciplinaires (fraudes, faux diplômes, malversation financière, perte de confiance, absentéisme…). « *Il apparaît dès lors que l'affirmation selon laquelle 301 agents de la SIC seraient menacés de licenciements d'ici le 31 décembre 2016, est une désinformation très grave, car elle équivaudrait à vider l'entreprise de toutes ses ressources humaines, en y ajoutant neuf fantômes* », martèle le directeur général. Il dément également la rumeur selon laquelle une centrale syndicale aurait déposé un préavis de grève pour protester contre les licenciements en vue.
La SIC a pour objet la mise en œuvre de la politique de logement définie par les pouvoirs publics. A ce titre elle est chargée de procéder en priorité à l'étude et à la réalisation de tous projets et de toutes opérations se rapportant à l'habitat social.

SA

La majorité des ménages au Cameroun seraient propriétaires de leurs logements

Malgré la modicité de leurs revenus avec un SMIG à 36 270 FCFA, les Camerounais parviennent-ils à construire leur propre maison ?

L'Institut national de la statistique (INS) a rendu public, il y a peu, une étude qui a bouleversé des idées reçues en matière de logement au Cameroun. Le préjugé étant que les Camerounais n'ont pas les moyens de s'offrir leur propre maison. L'argument étant que le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), par exemple, est fixé à 36 270 FCFA quand dans un pays voisin comme le Gabon, il est à 150 000 FCFA.

Seulement, selon le rapport principal des résultats de la première phase de la deuxième enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (EESI 2) au cours de l'année 2010 (période de référence), le lecteur découvre que la majorité des ménages camerounais (59,9%) sont propriétaires de leurs logements (dont 11,4% avec titre foncier et 48,5% sans titre foncier). 32,6% de ménages sont en location (dont 32,2% en location simple) et 7,2% sont logés par quelqu'un (dont 6,0% logés gratuitement par un parent ou ami).

En milieu urbain, indique l'étude l'INS, plus de la moitié des ménages (54,8%) sont en location simple. S'agissant du confort, cinq ménages sur dix (48,8%) vivent dans des logements en matériaux définitifs. Et l'utilisation du gaz pour la cuisine, l'accès à l'électricité et à l'eau de boisson sont loin d'être une réalité pour la plupart des ménages.

La société Hysacam appartiendrait à l'ancien chef d'Etat français Jacques Chirac

M. Chirac a certes visité le Cameroun par deux fois en 1999 et 2001, mais est-ce que cela fait de lui le propriétaire de cette entreprise en charge du ramassage d'ordures ?

Jacques Chirac, ancien chef d'Etat français (du 17 mai 1995 au 16 mai 2007), actuellement âgé de 83 ans, pourrait tomber des nues en apprenant qu'il est le propriétaire de la société d'Hygiène et salubrité du Cameroun (Hysacam). En tout cas, certains Camerounais soutiennent mordicus que cette société en charge du ramassage des ordures dans le pays lui appartient. Que nenni.

Les faits renseignent que lorsque cette société naît en 1969, elle est une filiale du Groupe français GranJouan. Jusque-là, il est vrai qu'il y a encore une empreinte française. Seulement au début des années 1990, Hysacam connaît des difficultés après de lourdes pertes financières. Et les actionnaires français n'ont qu'une seule idée : trouver un repreneur. Une restructuration est menée par l'équipe que dirige Michel Ngapanoun, assistée d'une douzaine d'ingénieurs, cadres et spécialistes. GranJoua finit par vendre ses parts (80%) à l'équipe Ngapanoun en 1994.

A l'heure actuelle, Hysacam jouit d'une relative bonne santé financière. Elle a porté son capital de 5 à 6 milliards en 2015. Une situation qui rassure autant les 5000 employés que les 15 millions de personnes qui bénéficient au quotidien de ses services, dans ses treize Agences nationales et ses quatre filiales africaines (Niger, Tchad, Bénin, Liberia).

Ce qui ne veut pas dire que tout baigne pour cette entreprise qui, cette année 2016, a connu des mouvements d'humeurs d'employés qui revendiquaient de meilleures conditions de travail. Un terrain d'entente a finalement été trouvé au mois d'octobre 2016 entre le top management coiffé par Michel Ngapanoun, président directeur général de Hysacam, et les partenaires sociaux.

Ainsi donc, Paul Biya possèderait un château à Genève, sur les bords du lac Léman ?

D'après une organisation de la diaspora camerounaise, Paul Biya serait l'heureux propriétaire d'un somptueux château, route de Lausanne, à Genève.

Selon le site d'information *Koaci.com*, le Collectif des organisations démocratiques et patriotiques des Camerounais de la diaspora (CODE) aurait fait tellement peur à Paul Biya, que le chef de l'Etat se serait réfugié à la hâte dans « *son château* » sis au 232-234 route de Lausanne à Genève. Et pour appuyer la thèse, le château, présenté comme « *acquis avec l'argent du contribuable camerounais* » dans « *l'un des quartiers plus chers au monde* », est même photographié… Problème, ce château, au 232-234 route de Lausanne à Genève-Chambésy, appartient à la famille Said, bien connue à Genève, et non pas aux Biya…
Fouad Said est un riche investisseur égyptien qui a fait fortune dans les services pétroliers et dans les placements en Asie. Son épouse, Dina Said, américaine, est fondatrice de la société de services financiers Pex Global, présidente d'Olympus Capital et CEO d'Unifund.
Et sur la photo, même si la cycliste a une chevelure de feu, tout le monde pourra constater qu'il ne s'agit pas de Chantou…

Le Franc CFA serait plus fort que le Naira

A voir le volume de billets de banque que les Nigérians utilisent pour faire leurs courses, on se dit, au Cameroun, que le naira ne vaut décidément pas grand chose…

Les Camerounais ont généralement nourris un complexe de supériorité face à de nombreux produits Made in Nigeria comme... la monnaie.
En effet, nombre de Camerounais pensent que le naira a une faible valeur comparée au franc CFA. Une légende s'est même construite selon laquelle, les Nigérians vont faire leurs emplettes avec des billets de banque dans des brouettes, tant le naira ne vaudrait rien. Par conséquent, les usagers doivent trimbaler avec eux, une grosse quantité de cash. Ce qui n'est pourtant pas vrai. Le fait est que de nombreux Camerounais ne savent pas qu'un naira équivaut à 1,9 franc CFA. Ou alors qu'au change, 1 euro égale 335,6 nairas, alors que 1 euro équivaut à 655,9570 FCFA.
En réalité, la différence entre les deux monnaies camerounaise et nigériane se situe davantage au niveau de la masse des coupures. Ainsi, il existe des billets de 1 naira mais le franc CFA utilisé au Cameroun, et même dans la sous-région Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) n'a de coupure qu'à partir de 500 francs.
Sous un angle plus obtus, la présomption de la faible valeur du Made in Nigeria est plus générale. Car, comme la Chine, le Nigeria est passé maître dans la fabrication des produits manufacturés Low Cost. Sauf que c'est cette production de masse qui fait la force de ce pays, au point que, même s'il vient d'être détrôné, il est devenu en 2015 la première puissance économique en Afrique.
Pour rappel, le PIB 2015 du Nigeria exprimé en dollars de 2016 est de 296 milliards, tandis que pour l'Afrique du Sud (redevenue première puissance économique africaine devant le Nigeria) il est de 301 milliards de dollars, soit 5 milliards de dollars de plus.

Sylvain Andzongo

LEADER DU MOIS

Le Camerounais Janvier Litse nommé directeur général du Bureau régional Afrique de l'Ouest de la BAD

Banquier expérimenté, il est, en l'espace de quatre mois, le deuxième compatriote à bénéficier de la confiance du nouveau management de cette institution financière panafricaine.

La constellation camerounaise dans le ciel de la finance internationale vient de s'enrichir d'une nouvelle étoile. En effet, le 24 novembre 2016, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé la nomination du Camerounais Janvier Litse au prestigieux poste de directeur général du Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique de l'Ouest.

Ce banquier camerounais justifie de 24 ans d'expérience au sein de la BAD. Leader aux compétences très variées, selon plusieurs sources au sein de cette institution financière, Janvier Litse a occupé divers postes à responsabilités au sein de la BAD dont celui de vice-président par intérim en charge des opérations de 2011 à 2012. Depuis 2014, il occupe le même poste.

A ce titre, M. Litse gère actuellement une équipe composée de 700 employés et est responsable de l'ensemble du portefeuille de la BAD. Evoquant sa nomination, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, s'est exprimé en ces termes à Abidjan : « *M. Janvier Litse a une connaissance approfondie des activités de l'ensemble de la Banque et a fait preuve d'un leadership remarquable au fil des ans.* »

Leader aux compétences très variées, Janvier Litse a occupé divers postes à responsabilités au sein de la BAD.

A en croire le président de la BAD, ce banquier camerounais, qui pilotera désormais la région Afrique de l'Ouest pour le compte de la BAD, « *représente un atout de taille pour la Banque et est un excellent gestionnaire pour les employés et les opérations. Je me réjouis du fait qu'il dirigera d'une main de maître la mise en place du nouveau Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique de l'Ouest. Il est très respecté par les partenaires* ».

Janvier Litse est le deuxième camerounais auquel le président de la BAD confie un poste à responsabilités aussi important en l'espace de quatre mois. En effet, en juillet dernier, un autre banquier camerounais, Célestin Monga, avait été propulsé au poste de vice-président de la BAD chargé de la gouvernance économique et de la gestion du savoir.

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun